Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

50ème année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, SAMEDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1877. No. 59.

H. C. M. des Islets
Pharmacien-Chimiste
156,—RUE NOTRE-DAME,—156
Coin de la Place Jacques Cartier

Informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus une pharmacie de première classe avec un fonds complet de drogues de toute sorte, parfumeries françaises et anglaises, articles de toilette, etc.

Les prescriptions de MM. les Médecins seront remplies avec le plus grand soin.
8 août—a 275

Guérison Radicale de la Consomption.

Toutes les personnes souffrant de cette maladie et qui tiennent véritablement à être guéries devront essayer les célèbres poudres du Dr. Kissner, pour la consomption ; les poudres, mieux que toutes les autres préparations, guérissent la consomption, et toutes les maladies de la gorge et des poumons, nous avons en elle une telle confiance que pour prouver qu'il n'y a pas de charlatanisme nous en enverrons gratuitement une boîte à tout personne qui en fera la demande.

Nous ne voulons pas votre argent avant que vous soyez convaincus de leur vertus curatives. Si vous tenez à la vie ne manquez pas d'employer ces poudres.

ASH & ROBBINS,
350 Fulton Street Brooklyn, N Y

EPILEPSIE, HAUT MAL.

HAUT MAL, guéri radicalement.—par le charlatanisme—se faisant usage durant un mois des célèbres prises du Dr. Goulard.

Pour convaincre les malades que ces prises produisent un effet merveilleux, nous en enverrons gratuitement par la malle une boîte à tout personne qui en fera la demande. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et connue, nous savons que des milliers de personnes ont été guéries radicalement par l'usage de ces poudres, nous garantissons le succès, et alors nous nous engageons à rembourser l'argent. Tous les malades doivent employer promptement ces poudres, et ils deviendront connaissant de leur efficacité.

Prix pour une grosse boîte, $3, quatre boîtes pour $10, envoyé par la malle ou par l'express, dans toutes les parties des Etats-Unis, ou du Canada sur réception du prix. Adresse :

ASH & ROBBINS,
350 Fulton Street, Brooklyn, N. Y.

G. ARCHAMBAULT & Cie., *Pharmaciens et Chimistes*, 216½, rue St. Laurent, ont constamment en main un assortiment complet de Remèdes, Produits Chimiques, Médecines Patentées, Parfumerie, Eponges, Brosses, Sangsues, Savon de Toilette, etc.

Un soin particulier est donné aux prescriptions des Médecins.

Dr. G. ARCHAMBAULT, 216 rue St. Laurent. Heures des consultations : 8 10 A. M. et 5 à 8 P. M.
23 Février a

Spécifique du Dr. Wm. Gray
Le Grand Remède Anglais

Est spécialement recommandé comme assurant infailliblement la *faiblesse séminale*, la *spermatorrhée*, l'*impuissance* et toutes les maladies qui découlent d'abus, telles que perte de mémoire, lassitude générale, douleurs des reins, obscurcissement de la vue, vieillesse prématurée et beaucoup d'autres maladies qui conduisent à l'aliénation, la consomption ou une mort prématurée.

Before Taking — After Taking

Prix : $1.00 par paquet ou six paquets pour $5 00. Envoyé par la malle gratuitement. A moins détails dans notre pamphlet que nous désirons envoyer par la malle à tout le monde gratuitement.

S'adresser à Wm Gray & Cie., Windsor, Ontario, Canada.

A vendre par John Lewis & Cie., Lavioletta & Nelson, et tous les pharmaciens ; Northrop & Lyman, agents en gros, Toronto.
9 Août. 177—a K A C

PLUS DE
CHEVEUX GRIS
RENOVATEUR PARISIEN
DE LUBY.

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpetuelle des cheveux.

C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts., ou six bouteilles pour $2 50.

Entrepôt Général, à Montréal, chez

DEVINS & BOULTON
Voisins du Palais de Justice, Montréal
12 Juin 122—r

CIRE BLANCHE,
PARAFFINE,
SPERMACETI,
HUILE D'OLIVE

Nous sommes prêts à remplir toutes commandes qui nous seront soumises au plus bas prix possible.

DEVINS & BOULTON,
Pharmaciens en Gros,
Voisins du Palais de Justice, Montréal
12 Juin 122—r

Huîtres. OYSTERS. Huîtres.

M. J. E. LAREAU, dont l'expérience dans le commerce d'Huîtres est connue depuis des années, a pris des arrangements avec la Compagnie du Chemin de Fer Intercolonial, et cette Compagnie a à Montréal, chaque matin des Huîtres prises dans les vingt-quatre heures et choisies à la main, telles que les Malecoques, Shediac, Bouctouche, St. Simon, Baie de Wim, Caraquettes, etc.

La livraison se fera par toute la ville à des prix extraordinairement réduits.

Dépôt général, 41 rue St. Paul, en face des anciennes casernes—Branche d'affaires rue Ste. Etienne, Pointe St. Charles—La maison continue son commerce de fait comme par le passé.

J. E. LAREAU & Cie.,
39 et 41 Rue St. Paul.
Montréal, 11 Octobre 1877. 29—r

Huîtres OYSTERS Huîtres!

Malpèques, Caraquettes, St. Simon, Shediac, Bale du Vin, reçues trois fois par semaine par le chemin de fer intercolonial.

C. FOURNIER,
Quai de Richelieu.

On chez CLOSTER & Cie, 279 et 281, rue des Commissaires. 6—d m E.

Arrivant par le Steamer "Gamma" :

Whiskey Ecossais, 1re qualité, de Long John, en caisses et barriques
Whiskey Ecossais, 1re qualité, de Sherrifs, en caisses et barriques.
Whiskey Irlandais, 1re qualité, de Geo. Ross, en caisses et barriques.
Whiskey Irlandais, 1ère qualité, de Kinahan L L, en caisses et barriques.
Brandy de Hennessy V.S.O.P.V.O.Star, &c.
De Martel, de do do
De Otard, Dupuy & Cie, do do
De Renault, do do

AUSSI,
Assortiment complet de Conserves de de Crosse & Blackwell.
Fromages Anglais.
Vins Français et Fines Epiceries.
Vins d'Espagne, Raisins d'Almeria, Raisins Secs, etc.

Dufresne & Monvenais
Entrepôt Royal de Thé et Café.
221, Rue Notre-Dame.
Montréal, 20 Octobre 1877. 37—r

REPONSE

Plusieurs citoyens nous demandaient l'autre jour, si nous nous occupions des injures, des calomnies et des basses attaques dont nous étions victimes de la part de certains confrères moins que scrupuleux. Pas le moins du monde, fut notre réponse. Leurs injures nous font autant de bien auprès du public que leur mesquine compétition. Plus ils crieront ; plus ils dégoûteront contre nous, que le public acheteur s'apercevra que nous jouons les véritables yeux de vendre réellement à meilleur marché qu'eux. Ce n'est par en nous accusant d'hypocrites et de blasphémateurs, et de gêner le commerce en sacrifiant tout à nos marchandises, qu'ils parviendront à attirer un gros courant d'affaires chez eux. Les pratiques ne se laissent point berner par de semblables petits moyens. Les gens vont aujourd'hui là où c'est à meilleur marché ; là où ils sont le mieux servis et là où ils ont la plus grande valeur pour leur argent. Ce sont les raisons pour lesquelles notre commerce a doublé tous les ans, tandis que celui de nos confrères a diminué dans la même proportion.

Qu'est ce qui a fait connaître notre maison si avantageusement dans le public ; ce sont les injures qu'ont débité sur tous les tons nos confrères. Et les gens qui entendaient ainsi parler mal de nous se disaient : "Allons donc voir cette maison si extraordinaire," et ils y allaient ils y viennent encore, et ils y viendront toujours, parce que nous savons ce qu'il faut aux pratiques ; parce que nous savons que le temps des gros bénéfices est passés et qu'aujourd'hui pour attirer le commerce chez soi il faut vendre tout à bon marché. C'est pour cela qu'aux yeux de nos confrères nous passons pour gâter le commerce. Et les acheteurs qui cherchent avant tout leurs intérêts, vont là où on gâte le commerce, parce que tout y est à bien meilleur marché qu'ailleurs et qu'ils n'ont jamais été trompés par les annonces de notre maison.

Et bientôt, et les marchands continuent à parler ainsi contre notre maison, nous n'aurons plus besoin d'annonces ; les acheteurs n'auront que la peine de lire les annonces de nos confrères pour savoir qu'on peut avoir tout ce qu'ils annoncent à bien meilleur marché chez nous que chez eux. Ce sera la meilleure réclame que nous n'aurons jamais eue.

Pour nos prix voyez notre petit livre "Le véritable Guide de l'Acheteur."

A. PILON.
L. J. PELLETIER.

A. Pilon & Cie.,
615, RUE STE. CATHERINE
Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.
Montréal, 13 Novembre 1877. 55—r

Dissolution de Société.

La société qui a existé sous les noms et raison de P. V. LESPERANCE & Cie. a été dissoute le 29 Septembre 1877.

P. V. LESPERANCE continuera les affaires comme par le passé au No. 628, RUE STE. CATHERINE, en face de la grande maison populaire de MM. A. Pilon & Cie.

M. Lespérance tient en remerciant les amis et le public de bienveillant encouragement qu'il a reçu d'eux, fera tout en son pouvoir pour continuer à satisfaire les plus exigeants tant que pour la qualité et pas prix de ses chaussures.

Vous êtes tous invités à venir voir l'assortiment maintenant très-complet de Chaussures pour Messieurs, Dames et Enfants. Pas de déception le qualité est supérieure et les prix sont réduits, nous garantissons satisfaction.

Nous offrons en vente un lot de bons

Pardessus pour Dames à 69 cents la paire.

Hâtez-vous car une fois ce lot épuisé, impossible de le renouveler, vu que nous l'avons acheté à 25 par cent plus bas que le prix de la manufacture.

Attention toute spéciale donnée à l'ouvrage de commande.

Ainsi ceux qui veulent se chausser à bon marché trouveront leur avantage en allant chez

P. V. LESPERANCE
No 628, RUE Ste CATHERINE
(En face de la maison populaire de MM. A. Pilon & Cie.)
Montréal, 2 Octobre 1877. 18—r

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR DE SAMUEL GOLTMAN
424, Rue Notre-Dame, 424

100 PARDESSUS POUR ENFANTS de $2 à $4 ; valant de $4 à $8.
300 PARDESSUS POUR MESSIEURS, de toutes nuances, qualité supérieure.
150 HABILLEMENTS POUR JEUNES GENS en Etoffe épaisse d'Ecosse et du Canada, de $5 à $8.
DEPARTEMENT DES PRATIQUES où il y a un bel assortiment de TWEEDS, DRAPS, &c.
DES HABILLEMENTS faits à ordre sous le plus court avis aux conditions les plus raisonnables.

N. B. Les "ULSTERS" pour Dames faits sur commandes avec les meilleurs Tweeds Ecossais importés spécialement pour cet objet.

S. GOLTMAN, Marchand-Tailleur,
424, Rue Notre-Dame.
25 Octobre.

EXPOSITION LOCALE !

Après avoir fait un concours avec les marchands de la rue St. Joseph, afin de juger qui aurait le magasin le plus populaire le plus élégant, le mieux assorti et le meilleur marché, M. N. Larivée, a remporté la palme et a été nommé vainqueur. Une médaille lui a été présentée par Messieurs les Marchands de la rue Notre-Dame, on pourra la voir exposée dans une de ses vitrines.

M. N Larivée, fera un voyage de plaisir Lundi prochain, à la Maison St. Joseph, No. 363, rue St. Joseph, au profit du public en général.

Les arrangements nécessaires ont été faits avec les différentes compagnies de chemin de fer, et avec la compagnie du Richelieu, pour transporter à moitié prix les nombreux excursionnistes qui voudront bien se rendre à l'exposition.

Les chars de la ville, partiront à toute heure de la journée.

Les chars du Grand-Tronc, cinq fois par jour.

Les chars du chemin de fer du Nord, deux fois par jour.

Les bateaux à vapeur trois fois par semaine ; enfin, tout est à la commodité du public. En arrivant en ville les étrangers n'auront qu'à se faire conduire chez M. N Larivée (ou autrement dit) chez le marchand le plus populaire de la rue St. Joseph, et celui qui vend ses marchandises presqu'au prix coûtant, les ayant fait venir directement d'Angleterre par son agent.

Voici la liste des marchandises qui seront exposées sur les comptoirs, durant tout le temps de l'exposition.

500 pièces bon coton jaune pour 5 à 10c.
50 " " blanc " 5 à 10c.
100 " indienne.....5 à 10c.
200 " wincey, 32 pouces de largeur.....7 à 10c.
100 " flanelle canadienne toute couleur.....20 à 30c.
100 paires couvertes grises bien grandes..... $1 25
150 " couvertes blanches.....$1 à $4
100 douz corps et caleçons.....40 à 60c
100 pièces étoffes à robes.....10 à 20c
100 " alpaca noir.....18 à 25c
50 " coton ouaté.....7 à 15c
200 manteaux de dames, garni d'après les modes françaises, depuis $1 25 à $30 00.

M. N. Larivée profite de l'occasion pour annoncer à ses amis et nombreuses pratiques, qu'il vient de faire de grandes améliorations en faisant un étage supérieur à son magasin, dans lequel se tiendra un département de modes, consistant en manteaux, robes, chapeaux, etc., etc., de tous les prix et goûts, le tout sous la direction de modistes expérimentées.

NAPOLEON LARIVEE,
No 363, Rue St. Joseph, Bâtisse perte de la Rue Lamontagne.
25 Septembre. 14—r

Vente Annuelle d'Automne
D'UN NOUVEAU STOCK DE
Vetements confectionnés, Chemiserie, &c.
Se montant à plus de
$200 000
COMMENCERA
SAMEDI, 3 NOVEMBRE

Nous marquons toutes nos marchandises à 30 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

LISEZ :

Les réductions considérables que nous avons faites dans quelques uns de nos départements et soyez convaincus que toutes nos marchandises sont réduites en proportion ; cela vous donnera une idée du bon marché auquel nous vendons

J. G. KENNEDY & Cie.

	Anciens Réduits	*Prix. à*
500	Pardessus de la Baie d'Hudson pour Hommes	$7 00 $4 75
800	Pardessus Beaver Un ex.	7 50 5 00
740	do Drap de Pont	9 50 6 00
710	do Drap Président	9 00 6 00
960	do en Beaver tout laine de toute couleur, pour Hommes	16 00 10 00

Habillements d'affaires pour Hommes, dans tous les goûts. Ulsters de toutes grandeurs. Parisiens, Peau Jackets et Habillements pour Enfants, en grande variété et aux mêmes réductions proportionnées. Nos habits Ulster et nos habits d'affaires sont d'une élégance remarquable, car ils sont bien faits et extrêmement réduits. Les hardes pour Enfants et Jeunes Gens étant une spécialité dans notre commerce, nous en avons un assortiment considérable et varié.

La vente commencera SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1877.

J. G. KENNEDY & Cie,
31 et 33, Rue St. Laurent.

N. B.—Notre magasin sera fermé JEUDI et VENDREDI, les 1er et 2 Novembre, pour réduire les prix propres à cette vente.
2 Novembre. 46

Sacs pour le Grain
De toutes sortes en coton et en toile
A vendre à bon marché, chez
WM. J. McMASTER & CIE.,
CARRÉ VICTORIA.
7 novembre. 50—m k

FEUILLETON.

LA MAIN MYSTERIEUSE

DEUXIEME PARTIE

LA ROTONDE DU TEMPLE

(SUITE.)

L'aïeule se pencha vers elle et lui serra le bras convulsivement. Son visage était livide, ses lèvres se contractaient en un sourire amer.

—C'est que j'avais un autre fils, murmura-t-elle d'une voix changée ; un fils dont il ne faut pas prononcer le nom ; un fils qui a tué son père et mis le malheur irréparable à la place de nos joies. C'était celui que nous aimions le mieux. Nous lui avions donné l'éducation d'un noble ; il savait tout ce que nous ignorions ; c'était notre gloire et notre orgueil ! Hélas ! ma fille, l'orgueil est un péché que Dieu punit toujours, même l'orgueil des mères ! Jacques nous méprisait, il avait honte de nous, et bien souvent je l'ai vu se détourner de moi, le rouge au front et l'œil baissé, dans les rues où quelqu'un de ses amis eût pu le surprendre disant bonjour à la pauvre marchande du Temple qui était sa mère.

"Oh ! s'il n'avait fait que cela, mon Dieu !

"Mais, un jour, le tiroir où mon mari mettait son argent avec celui de toute la famille se trouva vide. On nous avait volé tout ce que nous possédions au monde, le petit trésor amassé si péniblement et avec tant de lenteur :

"Et le voleur était notre enfant."

La voix de l'aïeule devenait sourde et presque inintelligible. A ces derniers mots, elle s'interrompit pour respirer, car elle perdait le souffle.

L'idiot n'écoutait plus et tourmentait son banc, qu'il frappait et caressait tour à tour.

Victoire se résignait à entendre ce récit répété mille fois.

D'ordinaire, lorsque l'aïeule arrivait au dénouement, elle s'affaissait en un morne silence, et s'arrêtait épuisée.

Cette fois encore, elle se tut ; mais au bout de quelques secondes elle se souleva sur le coude, et pencha sa figure ridée en dehors du lit.

—Victoire, dit-elle, hier, je suis allée à Sainte-Elisabeth, et j'ai parlé à un prêtre. Tu ne sais pas ce que je lui ai demandé ?

Victoire fit un signe de tête négatif.

—Je lui ai demandé, reprit la vieille femme de cet accent qu'on prend pour révéler un grand secret, si Dieu ne punirait pas un fils qui chasserait sa vieille mère.

Victoire ne comprenait point ; l'aïeule poursuivit en se penchant davantage :

—Le prêtre m'a repondu que ce fils serait maudit dans ce monde et dans l'autre. Penses-tu qu'il ait dit vrai, Victoire ?

—Ma mère, je le pense.

La vieille femme se jeta en arrière et recula sa tête jusqu'à l'autre extrémité du grabat. Elle se prit à prononcer des paroles dont Victoire ne saisissait pas le sens.

—Moi aussi, disait-elle, je crois que Dieu le maudirait ! et pourtant il faut bien que je le voie ! Mais n'est-ce pas un crime, hélas ! que d'attirer le châtiment sur la tête de son fils ? Ah ! voilà bien longtemps que je veux aller vers lui et le voir. Les autres ne le reconnaissent point ; il passe parmi ceux qui l'ont vu enfant, et personne ne sait mettre le nom de son père sur son visage. Mais le changement qu'apportent les années peut-il tromper le regard d'une mère ? Je l'ai reconnu, moi, je l'ai reconnu tout de suite ; je sais où il est et ce qu'il est. Il est bien riche ! et si je n'ai pas osé lui demander l'aumône, c'est que j'ai peur de la malédiction de Dieu — pour lui !

Ces paroles n'arrivaient pas toutes jusqu'aux oreilles de Victoire, qui était absorbée par sa propre rêverie et n'essayait point de comprendre. Quand l'aïeule venait à parler de ce fils ingrat qui avait été la cause de tous les malheurs de la famille, elle semblait craindre d'être entendue ; mais elle parlait de lui longtemps. Son âme, trop pleine, versait involontairement sa douleur au dehors.

—Personne ne sait cela, poursuivit-elle ; et faisse le ciel que personne ne le sache jamais ! Il a des millions, et il s'est fait noble avec sa richesse. Mais moi, sa mère, il fallait bien que je susse d'où lui venaient tous ces trésors. J'ai cherché, j'ai interrogé, tout cela en vain durant des années... et j'ai fini par surprendre son secret !

Sa voix devenait de plus en plus murmurante, et lors même que Victoire eût voulu l'écouter, elle aurait pris une peine inutile.

Tout à coup, ce fut comme un réveil. La vieille femme se dressa frémissante, et interrogea le visage de sa bru d'un regard inquiet.

—M'avez vous entendue, Victoire ? demanda-t-elle en tremblant. Ai-je dit le secret d'où dépend sa vie ?

Victoire crut qu'elle délirait.

—La vie de qui ? dit-elle.

—Ne m'interrogez pas ! s'écria maman Regnault avec une agitation croissante ; ne me demandez jamais rien là-dessus, ma fille ! ces pensées me font mourir ! Oh ! non non, je ne veux pas aller vers lui ! Plutôt la prison mille fois ! car je le connais, il me chasserait, et le prêtre m'a dit hier : "Dieu ne pardonne point aux fils qui repoussent leurs mères."

Elle se renversa, faible, sur son grabat ; ses yeux fatigués se fermèrent. Victoire arrangea l'oreiller sous sa tête, et le chant monotone de l'idiot troubla seul le silence de la pauvre demeure.

Ce silence dura quelques minutes. Au bout de ce temps, la porte, mal jointe, s'ouvrit brusquement, et Jean Regnault s'élança dans la chambre. Il posa son orgue contre la muraille et gagna en deux bonds le lit de son aïeule.

Une rougeur vive lui couvrait le visage ; ses yeux humides brillaient.

—Maman Regnault, s'écria-t-il en se mettant à genoux auprès du grabat : de la joie ! de la joie ! le bon Dieu a eu pitié de nous et vous n'irez pas en prison !

La vieille femme souleva sa paupière à demi, pendant que Victoire interrogeait son fils d'un regard étonné.

—J'ai de l'argent ! reprit Jean que son émotion faisait sourire et pleurer à la fois.

—De l'argent ! répéta Victoire dont la voix trahit une nuance d'inquiétude.

—De l'argent ! répéta l'idiot qui cessa de chanter ; oh ! oh ! moi, j'ai grand'soif.

[A continuer.]

TELEGRAPHIE

Ottawa, 15—Le Dr. L. C. Prévost, de St. Jérôme, est arrivé ici hier pour remplacer feu le Dr. Germain.

On pense que le premier train du chemin de fer "Québec, Montréal, Ottawa et Occidental" arrivera à la Pointe Gatineau aujourd'hui.

Sleland, arrêté l'autre jour pour avoir eu en sa possession un alambic, a été condamné à attendre en prison l'heure de son procès.

Il y a eu hier soir une vive discussion à l'assemblée de la société St. André, au sujet de la résolution présentée à la dernière assemblée pour supprimer les processions. Après de nombreux discours, la résolution a été retirée.

L'Hon. M. Cauchon est parti aujourd'hui pour Toronto, en route pour Manitoba.

M. Burpee part ce soir pour les provinces maritimes.

On dit que M. Z Last, député ministre de la justice, prépare un ouvrage sur les lois de l'amirauté, ayant plus spécialement rapport à la nouvelle cour maritime, ayant juridiction pour les eaux intérieures établie à la dernière session du parlement.

L'assemblée des directeurs du chemin de fer du Canada Central qui était convoquée pour aujourd'hui a de nouveau été ajournée ; il n'y a pas encore eu de changements d'effectués.

D. S. Eastwood, syndic dans la faillite Legault, est parti pour Ogdensburg afin d'avoir une entrevue avec la famille Legault.

Le Rév. M. Collins est parti aujourd'hui pour le Mont St. Patrice ; il a été accompagné à la gare par la société St. Patrice et un grand nombre de paroissiens.

Le "Citizen" de ce matin annonce que la population anglaise de Manitoba s'opposera à l'entrée en fonction de M. Cauchon comme lieutenant-gouverneur ; les anglais à cause de son impopularité ; les irlandais parce qu'une amnistie a été refusée à O'Donoghue. Il dit de plus que le premier-ministre et M. Cauchon ont eu ce matin une entrevue et ont pris des mesures énergiques pour supprimer une émeute s'il s'en produisait.

Toronto, 16—On rapporte depuis quelques jours un grand nombre de vols.

Le Lieut.-Général Sir Selby Smythe et le capitaine Selby Smythe, sont actuellement en cette ville.

On rapporte que le teneur de livre d'une des principales maisons de cette ville, s'est enfui avec une dame qui était de passage dans un des hôtels les plus en renom de cette ville. On ne sait s'il laisse des déficits dans ses livres.

Joseph A. Donovan, avocat, accusé d'avoir soustrait un document du dossier de la cause de Sadlier vs. Smith, a été acquitté.

Smith's Falls, 16—George Moore, qui avait été blessé il y a quelques jours par une scie circulaire en travaillant dans la fonderie de MM. Frost et Wood, est mort ce matin à deux heures.

Québec, 16—Une assemblée des électeurs libéraux de Québec-Ouest est convoquée pour ce soir.

Il a plu une partie de la journée, mais le brouillard a disparu.

Depuis l'ouverture de la navigation, 233 navires ont été liquidés à la douane de Québec pour le commerce local de la province. Depuis la même époque, 3,107 goélettes ou bateaux de marché, sont arrivés du golfe ou des paroisses environnantes.

Les restes du capitaine O'Connell, qui a été tué accidentellement par un coup de feu, sont arrivés ce matin à bord du vapeur du gouvernement, le *Napoléon III*. M. le coroner Pelletier, de Rimouski, avait ouvert une enquête sur son cadavre qui s'était terminée par un verdict attribuant la mort à une cause accidentelle.

Londres, 15—Un correspondant de Vora dit que la Turquie a repoussé l'offre qui lui avait été faite pour la fourniture d'une certaine quantité d'armes parcequ'elle n'était pas en mesure de débourser $20,000.

Constantinople, 16—Chalan Pacha est arrivé à Orchanie pour assumer le commandement qui a été retiré à Chefket Pacha.

Belgrade, 15—Il y a, paraît-il, des escarmouches continuelles entre les gardes des frontières serbes et les Bashi-Bozouks. Les Turcs construisent des retranchements à Bozons, sur le Timok.

Erzeroum, 15—Mercredi, les Russes ont repris le fort Azizie, mais ils en ont été immédiatement chassés.

Les habitants d'Erzeroum ont pris part au dernier combat. Les pertes ont été considérables. L'enthousiasme est général. La cavalerie russe a fait son apparition au nord d'Erzeroum.

Athènes, 15—Le prince de Monténégro invite la Grèce à coopérer à l'invasion de l'Albanie.

Vienne, 15—On estime à 25,000 hommes les forces russes devant Erzeroum ; ce corps d'armée est trop faible pour s'emparer de la place.

Mucktar Pacha a la certitude qu'il pourra soutenir le siège jusqu'à l'arrivée des renforts ; Batoum est plus imprenable que jamais.

Constantinople, 15—Les russes ont été repoussés devant Kars, après un combat acharné. Il est tombé beaucoup de neige en Asie.

Un conseil de guerre tenu sous la présidence du Sultan, a décidé d'envoyer des renforts considérables à Mehemet Ali.

La rumeur parlant des négociations de paix est dénuée de fondement.

Londres, 16—Une dépêche de Cettinge, est que sur les 800,000 roubles envoyées au Monténégro pour venir en aide à ses habitants, les agents russes en ont consacré au moins 300,000 pour s'assurer des influences politiques.

Raguse, 16—Les Monténégrins se sont emparés du fort Soustas. Ils ont bombardé Antinari hier. Ils ont enlevé aux Turcs une quantité considérable de provisions.

Poredie, 16—Lundi, les Russes ont sommé Osman Pacha de se rendre. Ce dernier a refusé.

Versailles, 15—Après un discours de Gambetta, la Chambre a adopté la motion pour la nomination du comité chargé de l'enquête électorale, par 320 voix contre 203.

Versailles, 15.—Chabaud Latour, Lucien Brun, Grandperret et Greffulhe, membres de la droite, ont été nommés sénateurs à vie.

Versailles, 15.—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, le Duc de Broglie a dit d'une façon bien catégorique, que MacMahon ne choisirait pas un ministère parmi les membres de la gauche, et que le gouvernement ne se soumettrait pas à l'enquête électorale. Lorsque le gouvernement actuel aura accompli la tâche de répondre aux attaques de la gauche, le maréchal verra ce qu'il a à faire. Si on pouvait espérer qu'un ministère comptant parmi ses membres Blanc et Renaud, s'entendrait sur un programme, on pourrait aviser, mais dans le cas contraire, il faudrait nécessairement recourir à une autre solution.

Il accusa la gauche de s'être rendue coupable de fraude devant les élections et principalement d'avoir fait courir le bruit que la victoire des conservateurs serait un acheminement à la guerre. L'orateur avertit ensuite ceux qui leur avaient fait appel à l'insurrection, que le gouvernement saurait supprimer toute tentative d'assauts. La droite applaudit vivement à ce discours.

Gambetta prit ensuite la parole ; il dit que si le discours de M. de Broglie ne manquait pas d'habileté, il était plein de perfidie, car il montrait la détermination de résister à la volonté nationale. Il est faut que la gauche ait obtenu la majorité au moyen de fausses représentations. Un gouvernement coupable de malversations a gagné quarante sièges par la fraude et le vol. Quant à lui, il veut protéger l'autorité des deux Chambres, mais il n'est pas pour cela l'adversaire de MacMahon. Le ministère actuel, ajoute-t-il, s'insurge contre la loi, et si le Sénat s'arroge le droit de prononcer une seconde dissolution, ce sera une véritable convention réactionnaire.

Le même soir, la motion Grevy a été prise après une longue discussion, dans laquelle il fut fait beaucoup de personnalités. La chambre a décidé de nommer demain le comité d'enquête. Il circule de nombreuses rumeurs alarmantes.

Dernier Bulletin

Knoxville, Tenn., 11—On a ressenti ce matin une violente secousse de tremblement de terre ; elle a duré une minute.

Washington, 16—A la séance du Sénat, M. Davis, de la Virginie ouest, a présenté une résolution demandant la nomination d'un comité pour s'occuper des irrégularités constatées dans les livres et les comptes du département du trésor. Il a appuyé sa motion d'arguments concluants, montrant que de 1869 à 1871, les rapports de ce département avait été falsifiés.

Chicago, 16—Le jury nommé pour tenir une enquête sur la mort de Coolbaugh, a rendu un verdict établissant qu'il s'était suicidé dans un accès passager d'aliénation mentale. On dit que sa sœur est dans un asile d'aliénés et que son père a eu une fois une attaque de folie. Coolbaugh avait une assurance sur la vie de $100,000. On s'attend à une action judiciaire.

New-York, 16—Une dépêche spéciale de Washington à la "Tribune" dit que le rapport du commissaire des brevets annonce que 90,000 modèles ont été détruits par le dernier incendie.

Le "Times" dit que la majorité en faveur du "Resumption Act" est sans contredit très-faible.

New-York, 16—Une dépêche spéciale au "Herald" du Fort Welsh dit que Sitting Bull déclare qu'on lui a assuré que Custer était mort le dernier et qu'il avait combattu jusqu'à son dernier soupir. Sitting Bull ajoute que Custer étant un grand chef n'avait pas été scalpé.

Erzeroum, 16—Les Russes ont subi des pertes considérables dans l'attaque dirigée sur le fort Azizie. Il y a eu une lutte corps à corps lors de l'attaque des tranchées qui se trouvaient en face de la redoute. Le fort a été emporté à la pointe de la baïonnette, mais Mehemet Ali a rallié les Turcs qui ont repris le fort et ont repoussé les Russes en leur infligeant des pertes énormes.

Raguse, 16—Les Monténégrins ont emporté d'assaut tous les travaux de défense d'Antivari, à l'exception du fort principal.

Manchester, 16—Un correspondant de Londres cite le passage suivant d'une lettre particulière écrite par une personne qui se trouve actuellement à Paris, et qui est en mesure de posséder les meilleures informations :

"Dans mon opinion la guerre civile est une question de semaines, peut-être de jours. Le président MacMahon se trouve entièrement sous la domination des bonapartistes et des cléricaux qui comprennent que la résignation de MacMahon détruirait leur dernière espérance de gouverner la France. Si ce n'était par crainte de l'Allemagne ou de l'Italie, le gouvernement aurait eu depuis longtemps recours à la force."

C'EST FOLIE DE DIFFERER de purifier et refaire votre literie par le lavage et des Acides intelligentes [le procédé breveté de Townsend]. Les matelas de crin, plumes, literie, etc., peuvent être refaits en moins de une heure.—J. H. TOWNSHEND, 39 Rue Beaverhall, près du Canal Lachine.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS

Est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de

SIX POUR CENT

sur le fonds capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant ; et qu'il sera payable à sa maison de Banque, en cette cité, le 1er suivant

Samedi, le premier jour de Décembre prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 16 au 30 Novembre inclusivement, les deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,
H. B. ANGUS,
Directeur-Général.
Montréal, 23 Octobre 1877.—39 k

Exposition Internationale, Paris 1878.
Exposition d'hygiène, Bruxelles 1876.

SALICOL DUSAULE
Désinfectant Hygiénique.

Anti-Septique — Anti-Epidémique — Anti-Putride — Insecticide

Ce produit, qui a toutes les vertus du PHENOL *(acide phénique), moins ses inconvénients et ses dangers, peut et doit remplacer l'acide phénique dans tous les cas où l'on a l'habitude de l'employer.*

Il possède une odeur extrêmement agréable, agit très-énergiquement à petites doses sur les ferments, est entièrement dénué d'action irritante sur les tissus, n'est ni caustique, ni corrosif, ne produit pas d'inflammation et n'est pas vénéneux.

Trois à six cuillerées à soupe de Salicol Dusaule, mélangées à un litre d'eau ordinaire, forment un mélange d'une action puissante dans l'assainissement des *habitations, vases, linges, latrines, déjections des malades*, etc.

En temps d'épidémies (*rougeole, scarlatine, variole, diphthérie, érysipèle, fièvres puerpérales*), on doit en mettre sur les parquets, dans des assiettes, sur les meubles ; à l'aide d'un pulvérisateur ou de l'évaporation par la chaleur, on peut en projeter dans l'atmosphère. On atteint, de la sorte, tous les germes, miasmes et infiniment petits qui ont pour fonctions de tout détruire et de tout anéantir dans le monde animal, par les maladies graves qu'ils déterminent.

Le même mélange (trois à six cuillerées à soupe de Salicol Dusaule dans un litre d'eau) employé en lavages, sur toute la surface du corps, tue et enlève ces mêmes germes, dont l'absorption est funeste.

Les dames atteintes de *pertes blanches, écoulements purulents, sanguinolents*, etc., peuvent se servir du même liquide en injections.

Un demi-flacon de Salicol Dusaule, dans un grand bain, est un excellent moyen, bien préférable aux lavages, lorsqu'on peut en user.

Enfin, le Salicol Dusaule, étendu d'eau, sert en lavages, dans les cas d'*hémorrhoïdes, de plaies, d'ulcères chroniques, d'abcès froids, de brûlures, d'ophthalmies, de crevasses ou fistules*.

Il est particulièrement recommandé dans le pansement des *tumeurs, ulcères, cancers, plaies de mauvaises natures, maladies de peau, dartres et eczémas*.

Le mode d'emploi du Salicol Dusaule se trouve inscrit sur une des deux étiquettes que porte chaque flacon.

Comme garantie d'origine du produit, exiger sur l'étiquette principale que porte chaque flacon, la marque de fabrique ci-dessus, la signature du fabricant : A. BAULEY, et les mots *A. Bruley*, dans le corps même du papier.

FABRIQUE ET ENTREPOT :
Rue des Dames, 15, à Auxerre (près Paris)
SEUL FOURNISSEUR POUR L'ETRANGER DU MONDE :
A. BRIAU, à Montréal (Canada)

LA MINERVE

SAMEDI MATIN, 17 Nov. 1877.

Gare aux promesses } Au temps d'élection rien ne coûte à M. MacKenzie. Il est prêt à faire tout ce que la province de Québec lui demande. Il ne sait rien lui refuser. Seulement, sitôt l'élection finie, lors qu'on exige qu'il fasse honneur à sa signature, invariablement il répond : "Je n'ai jamais fait de telles promesses. Allez vous promener."

A son arrivée au pouvoir en 1873, il promettait à la veille des élections générales, d'aider les lignes de chemins de fer du Bas-Canada qui devaient se sonder au pacifique canadien. Après les élections générales, la compagnie du chemin de colonisation du Nord de Montréal, le mit en demeure de tenir sa promesse. Que répondit M. MacKenzie ? " Vous n'y pensez pas, je n'ai jamais fait de semblables promesses. Allez vous promener." Mais il amenait le Pacifique au fond du Lac Supérieur pour en faire profiter Ontario au détriment de Montréal et de Québec. On prêtait des rails à cinq compagnies de chemins de fer des provinces maritimes. Mais à nous, rien.

Lors de l'élection de Montréal Centre, entre MM. Workman et White, il faisait promettre la protection à nos industries par l'entremise de ses amis. Sitôt l'élection finie, aux manufacturiers de Montréal qui, fiers d'avoir soutenu M. Workman, s'attendaient à être protégés, il répondait comme toujours : "Je n'ai jamais dit cela. Allez vous promener."

En 1874, il s'agissait de faire élire M. Cauchon. Les amis de M. MacKenzie se déclarèrent autorisés à promettre le bassin de radoub à Québec. M. Cauchon laissa dire. Il fut élu. M. MacKenzie, qui avait laissé engager sa parole, se hâta de rire au nez de ceux qui réclamèrent la construction à Québec du bassin de radoub. Aujourd'hui, il y a une nouvelle élection à Québec. M. MacKenzie veut l'emporter, et ses amis prodiguent en son nom les plus belles promesses. Il promet même ce qu'il a brutalement refusé l'été dernier. Par l'entremise d'un souple instrument, M. Stephen, il dit qu'il n'a pas fait ce qu'on lui demandait l'été dernière pour obtenir du gouvernement français l'entrée des navires canadiens en France aux mêmes conditions que les navires anglais, et qu'il n'avait rien à se reprocher. Cependant les documents publiés dans les journaux de Québec établissent qu'il a fait preuve du plus grand mauvais vouloir. Il promet aujourd'hui d'être plus accordant.

Les électeurs de Québec seraient bien naïfs s'ils se laissaient prendre à cette amorce. Il y a assez longtemps qu'avec le Bas Canada ils sont trompés, pour qu'ils disent à M. MacKenzie ou à son représentant : " Des promesses, nous n'en voulons plus. Il nous faut quelque chose de plus tangible. M. Laurier, si vous n'avez que cela à nous offrir au nom de votre maître, aller vous promener."

Les puits de gaz } Le Révd. M. Lesage, curé de St. Valentin, nous communique, à propos de la dernière lettre de M. Piret, sur les puits de gaz qu'il a découverts, d'intéressants détails, confirmant en tous points la théorie de M. Piret :

Un puits semblable a été découvert à St. Valentin, à ½ de mille de l'église. Il sera, nous dit on, utilisé avant longtemps.

M. Etienne Gagnon creusa un puits à une profondeur de 50 pieds. Vers le soir, les travailleurs, qui s'étaient retirés, entendirent un bruit qu'ils prirent pour un long convoi de chars sur le chemin de fer. Ils s'approchèrent du puits pour voir si l'eau y venait ; alors la lumière de leur feu fut produisit une forte explosion, et on peut juger de leur surprise quand au lieu d'eau, ils virent une grosse colonne de feu jaillir du puits, qui atteignait quelques uns des travailleurs et les brûla fortement.

La *Gazette de Titusville*, Pensylvanie, contient le récit suivant qui n'est pas sans intérêt :

Les jardins du sénateur Anderson offrent chaque soir un spectacle magnifique. La foule s'y rend pour contempler l'illumination produite par le gaz naturel du Puits de Newton, à 4 milles de distance. Ce puits ne laisse échapper que du gaz, et quand on l'ouvre, le rugissement du gaz qui en sort se fait entendre à une distance de 7 milles ; le gaz a été amené à la ville, et on s'en sert pour le chauffage et l'éclairage. Dans la maison du sénateur Anderson, pas un morceau de bois ou de charbon n'a été brûlé l'année dernière. Ce gaz jette trop de fumée pour l'éclairage à l'intérieur. Mais dans les jardins, il y a vingt luminaires avec grand nombre de jets de lumière hauts de 12 pieds. Nous sommes informés que le coût total de ce gaz pour les usages de la maison et l'illumination des jardins, n'est que de $100 par année. La gaz du Puits de Newton est très en usage à Titusville. Déjà une compagnie est formée pour l'éclairage général de la cité.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES.

Sa Sainteté Pie IX a fait présent d'une belle statue en marbre à Sa Grandeur Mgr. Langevin, évêque de Rimouski. Cette œuvre d'art est dûe au ciseau d'un éminent artiste parisien, et a été donnée à Sa Sainteté à l'occasion de 50ème anniversaire de son épiscopat. Cette statue est en marbre colorié et a 6 pieds et demi de hauteur. Sa Sainteté a voulu par ce cadeau témoigner au premier évêque de Rimouski qu'Elle connait et apprécie le résultat de ses travaux et de son zèle pour le bien de l'Eglise dans l'important diocèse qu'il gouverne.

—

Avis est donné qu'une compagnie demandera au Parlement un acte d'incorporation pour construire une ligne de chemin de fer entre le lac St Jean comté de Chicoutimi, et un point quelconque de la rive du St. Laurent entre Québec et Trois-Rivières.

—

On s'occupe en ce moment d'établir à Montréal une succursale de l'Université Laval. M. Hamel, recteur de l'Université était ces jours derniers à Montréal pour assurer les succès de cette affaire.

—

Une grande assemblée des deux partis politiques a eu lieu jeudi après-midi dans Québec Centre. On estime qu'il s'y avait au delà de 5,000 personnes. Les deux candidats, MM. Tourangeau et Laurier, l'Hon. M. Chapleau, M. Mercier adressèrent successivement la parole. Une bande de tapageurs essayèrent à plusieurs reprises de réduire au silence les orateurs conservateurs, mais sans succès. La tapage de ces honnêtes libéraux qui manifestent de la sorte leur respect pour la liberté de discussion, devint étourdissant quand M. l'échevin Thibault, s'avançant sur l'estrade, voulut parler à son tour. Le bruit et les hurlements ne durèrent pas moins d'une heure, après quoi la réunion fut dissoute. Les dépêches de Québec mandent que le succès de M. Tourangeau est certain.

—

A une assemblée publique des contribuables des municipalités traversée par la voie ferrée des compagnies amalgamées des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska et les comtés du Sud Est s'est tenue le 12 novembre 1877, à Acton Vale, sous la présidence de John Wood, Ecr., maire du village de Roxton Falls, A. O. T. Beauchemin, Ecr., agissait comme secrétaire.

Après explications données par J. L. Lafontaine, Ecr., notaire ; F. Dupont, Ecr., M. P. P., et J. A. Mousseau, Ecr., M. P., il est proposé par Charles Rasconi, Ecr, maire du village de Acton Vale, et par J. Bte. Cedère, Ecr, maire du township de Roxton, et unanimement résolu :

Qu'attendu que par un acte du Parlement Provincial passé durant la session de 1872, la compagnie du chemin de fer du Sud-Est, pour compléter son amalgame avec la compagnie des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska s'est obligée de continuer la ligne du chemin de fer depuis Upton jusqu'à Sutton ;

Qu'attendu que cette compagnie n'a pas remplies ses obligations dans les délais fixés dans l'acte précité, et que ces délais sont expirés depuis longtemps ;

Qu'une humble adresse soit présentée aux trois branches de la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour que justice soit rendue aux intéressés, et que le chemin soit continué et complété depuis Acton à Waterloo, sans délai, soit par la compagnie, ou à son défaut par le gouvernement.

—

Le gouvernement français vient de faire opérer une perquisition à Zurich, chez un marchand de tabac, où l'on a trouvé toutes les pièces de conviction nécessaires pour prouver que l'on contrefait en Suisse *les propres marques* de la régie française pour la vente du tabac.

—

On sait que M. de Bismarck, dans la guerre qu'il a déclarée en Allemagne à la religion et au droit, n'a pas épargné les religieuses qu'il a ruinées et chassées par centaines de leur patrie. Un de ses derniers exploits en ce genre a été la confiscation de la propriété des ursulines du Hanovre et l'expulsion de ces pauvres servantes de l'Eglise, qui ont été obligées d'aller chercher un asile et du pain en Angleterre. Là, heureusement, elles ont rencontré une haute protection près du noble duc de Norfolk qui, avec l'inépuisable générosité qu'on lui connait, est venu au secours des religieuses exilées. Le roi de Hanovre qui, exilé lui-même, prend vivement part à toutes les épreuves de ceux qui lui sont restés fidèles dans son royaume, a écrit au duc de Norfolk une lettre par laquelle il lui recommande chaleureusement ces bannies.

—

D'après un tableau statistique, il y a eu en Suisse l'année dernière 1,102 divorces et 190 séparations ; 105 demandes ont en outre été écartées. C'est là un chiffre fort respectable.

On compte en moyenne 5 divorces sur 100 mariages et, comparativement à d'autres pays, le nombre des divorces est très d'évé dans la république helvétique.

Il est vrai que la loi fédérale offre toutes les facultés désirables. Bâle, le Wurtemberg, la Hollande et la Suède comptent à peine le 1 p. 0/0 ; la Belgique 2 p. 0/0 et la Saxe un peu plus de 2 p. 0/0. A Schaffhouse, en accuse 14, à Glaris 11, à Zurich 8, 87, en Thurgovie 8, 9, à St. Gall 7, 16 et à Berne 5, 14. Dans plusieurs cantons catholiques, les divorces n'atteignent pas le chiffre de 1 p. 0/0.

—

L'*Osservatore romano* dit qu'il est inexact que le P. Curci ait été expulsé de la Compagnie de Jésus.

On rapporte que, voulant éviter cette mesure disciplinaire, le père Curci, qui appartient à la Compagnie depuis 51 ans, s'est rendu à Rome pour présenter lui même un centre mémoire, dans lequel il déclare rétracter tout écrit, toute parole, tout acte pouvant être interprété comme irrespectueux pour le Pape et le Saint Siége, et dans lequel il donne sa parole de ne plus parler en public sur la question du pouvoir temporel.

—

On mande de Pembina que la bande de Sitting Bull est encore campée à Wood Mountain, et qu'elle y passera tout l'hiver. C'est uniquement par déférence au désir du gouvernement canadien que Sitting Bull a consenti à venir écouter les propositions des commissaires des Etats-Unis, mais il s'était entendu d'avance avec le colonel McLeod, pour la conservation de son campement actuel pendant l'hiver. Au printemps, la tribu ira s'établir définitivement dans une réserve sur la rivière Red Deer, près de Sand Hills. C'est sur la demande de Sitting Bull que cette localité a été désignée pour sa résidence permanente.

—

La question du transport des viandes des frigorifiques d'Amérique en France, dit un journal parisien, est désormais résolue.

Le steamer de la compagnie transatlantique *Labrador*, entré le 30 octobre, dans les bassins du Havre, a apporté 1,000 kilog de viandes fraiches, qui ont été débarqués dans un parfait état de conservation.

Cette viande a un aspect magnifique ; on dirait qu'elle sort des abattoirs. Elle se compose de moutons entiers, d'énormes quartiers de bœufs, ainsi que de grandes quantités de porc. 4,000 kilog de cette viande ont été vendus de gré à gré, aux abattoirs, pour l'alimentation de la ville du Havre. Le restant va être expédié à Paris, par wagons complets. On en vendra une partie aux Halles centrales, et une autre partie à la Villette.

—

Un homme qui portait un nom célèbre, M. le comte de Lally Tollendal, vient de mourir à Londres à l'âge de soixante cinq ans et dans un état de détresse lamentable.

Son corps a été trouvé dans un caveau à charbon de Dean street.

Depuis quelques temps, le malheureux recevait dans ce triste réduit les secours de la Société de bienfaisance française.

M. de Lally-Tollendal supportait, dit on, fièrement la pauvreté, et c'est par hasard que sa détresse fut découverte.

C'était un homme fort sobre avec les manières d'un gentilhomme.

L'enquête a établi en outre que le comte de Lally-Tollendal était mort par suite de trop longues privations, et que le lieu dans lequel il était logé n'avait rien d'une habitation humaine.

Etrange destinée !

—

Le *Journal des Economistes* annonces que, dans une des dernières séances de la Société d'économie politique, il a été donné connaissance d'un passage d'une lettre de commerce venant du Chili et relatif à l'or Parafi. Voici cet extrait :

A Santiago, l'émotion publique est à son comble depuis quelques jours. L'or Parafi n'est plus une chimère. Depuis trois jours le problème est résolu.

L'usine Parafi vs, dit-on, commencer à livrer à la "Moneda" des mulhards en lingots d'or, extraits de certains minerais de cuivre du Chili.

Le bon du jour, le veau d'or que les Chiliens adorent, le grand, l'immense Parafi, est un Alsacien, arrivé, il y a quelques mois à Valparaiso dans un grand dénuement.

Il est fils de M. Parafi, fabricant de toiles à Paris.

Il a trouvé, on ne sait comment, un procédé pour extraire 3,0,0 d'or des cuivres du Chili.

De très heureuses expériences ayant été faite par les "essayadores officiels," le Parafi a été porté aux nues par d'habiles lanceurs, qui se sont déjà 310,0 sur les bénéfices. Il a été créé une usine à grands frais, et les actions, qui étaient à cent cinquante mille francs, sont montées à cinq cent mille francs.

Parafi prétend qu'avant un an il sera assez riche pour acheter l'Alsace et la Lorraine.

—

Les journaux californiens continuent à enregistrer les manifestations qui se font à San Francisco contre la population chinoise. Dans une assemblée, tenue jeudi dernier par le *Workingmen Club*, plusieurs orateurs ont déclaré que l'agitation continuerait tant que les chinois n'auront pas disparu de la ville.

NOTES LOCALES.

UNION CATHOLIQUE.—Demain, dimanche, il y aura séance à l'heure ordinaire. Suite de la lecture sur les Antiquités Asseyriennes par le Révd. Père Directeur. On procédera ensuite à l'élection d'un comité de trois membres, pour fixer les conditions du concours proposé.

Tous les membres de la Société sont spécialement invités à se rendre à cette séance.

AFFAIRE BRISEBOIS.—Les prisonniers Narcisse Lépine et Ferdinand Corriveau ont comparu hier matin devant le coroner Jones. Ils plaidèrent chacun non coupables à l'accusation de meurtre.

M. Gay'ey, l'avocat de Corriveau, doit demander un bref d'*habeas corpus* en faveur de son client.

LIGNE ALLAN.—Les deux premiers steamers de la ligne Allan de Liverpool pour Portland laisseront ce dernier port le 1er et le 8 décembre prochain.

ACCIDENT DE VOITURE.— Hier matin, Madame Wadsworth était dans une voiture de place en compagnie d'une dame lorsque le cheval prit les mors aux dents pendant que l'automédon était entré dans un magasin de la rue Notre Dame. L'animal dirigea sa course vertigineuse dans la direction de la rue Gosford. La voiture vint en contact avec un poteau de gaz qui fut renversé par le choc. Le cheval s'abattit près du nouvel Hôtel de Ville et les dames furent lancées sur le pavé. MM. Vinoxet et Beauchamp allèrent à leurs secours et les relevèrent. Heureusement elles n'ont eu dans leur chute aucune blessure sérieuse.

—M. Henning, frère de M. Thomas Henning, un des propriétaires du *Globe* se promenait jeudi en canot sur le canal de Lachine, en compagnie d'un ami, lorsque l'embarcation chavira accidentellement. Tous deux tombèrent à l'eau et le camarade de M. Henning se serait infailliblement noyé si ce dernier qui est un excellent nageur n'eut réussi à le sauver.

—Hier, dans la Cour des Faillites, M. Lebœuf a présenté à Son Honneur le juge Mackay une requête pour la décharge de M. Lottie, failli. Sa requête a été reçue par le tribunal.

—L'enquête dans l'affaire des licences de médecine a été continuée hier après midi devant le magistrat de police. Le Dr. Marsden de Québec a donné son témoignage qui paraît incriminer les prévenus.

—Hier matin, une vieille dame s'aperçut qu'on lui avait volé un portefeuille contenant $3.50 pendant qu'elle faisait des achats sur le marché Bonsecours. Elle soupçonna un nommé George Cavanagh qu'elle voyait courir dans la direction de la rue Bonsecours. Elle appela la police qui arrêta l'individu. On ne put trouver de preuves suffisantes contre Cavanagh qui fut remis en liberté.

—M. Workman est dans un état très critique. Ses forces déclinent tous les jours.

—Le steamer "Thames" qui est en mer depuis 24 jours et n'a pas encore été signalé.

—Il y a actuellement dans le port de Montréal sept steamers et plusieurs goélettes.

—A cinq heures, hier soir, le vapeur de Québec n'était pas encore arrivé.

—Un bref de saisie en liquidation forcée a été lancé hier contre John D. Bennett, ébéniste.

—Hier, Adolphe Malo, hôtelier, rue Ste. Catherine, a été condamné par le Recorder, à $10 d'amende pour avoir tenu sa buvette ouverte le dimanche.

—Le député ministre de la milice a mis à la disposition des commissaires de l'Exposition de Paris une partie du corps de logis des commissaires du havre. MM. Keefer et May y tiendront leurs bureaux ouverts depuis 10 heures a. m. jusqu'à 6 heures p. m., afin de donner toutes les informations nécessaires aux exposants.

M. Hugh McMillan, marchand de Rigaud, a déposé son bilan.

—R. Malhiot, hôtelier, a été déchargé d'accusation hier matin devant le magistrat de police pour avoir vendu de la boisson sans licence. Faute de preuve l'action a été déboutée.

ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITÉ. —A la dernière assemblée des directeurs de cette institution, qui a eu lieu le 13 courant, J. B. Beaudry, Ecr., a été réélu président, et R. A. R. Hubert, Ecr., réélu vice-président de cette assurance pour l'année finissant le 1er octobre 1878.

SESSIONS SPÉCIALES.—Aux sessions spéciales de la paix tenues hier matin sous la présidence de Son Honneur le juge Courtot, Narcisse Chaussé, accusé d'avoir pénétré avec effraction dans une maison et d'y avoir commis un vol, a plaidé non coupable. Il a ensuite plaidé coupable sur l'accusation d'avoir commis un vol de fourrures. Sa sentence sera donnée dans quelques jours.

Bte. Joannette, accusé d'être le complice du précédent, a plaidé coupable et recevra sa sentence en même temps que le premier.

COUR DE POLICE, vendredi. — Bernard Newman, 22 ans, journalier, trouvé ivre-mort sur la rue Commune, est condamné à $1 d'amende et les frais ou 5 jours de prison.

HOTEL RICHELIEU.—Arrivés : Marsis Alex, Ste. Geneviève de Berthier ; Mme Moorey et deux enfants, Toronto ; Charles Dearson, Iberville ; W D Mathewson, do ; Col de Bellefeuille, Vaudreuil ; Samuel Gervais, St Narcisse ; Jos Gervais, do ; F X Bordeleau, Lotbinière ; Bisis, Québec ; J M Dusseau, Ottawa ; F M Gariépy, Grondines ; Zéphirin Caron, Gentilly ; A Baribau, Bécancourt ; A Fontaine, Joliette ; James Smith, St Louis, M. ; O David, Trois Rivières ; Jos Robillard, Lacorale ; J Marion, do ; Ant. Beaudry et sa dame, Ottawa ; Louis R Dugonais, Cornwall ; James Robinson, do ; G Beaupré, St Martin ; Jules Fortin, Sault au Récollet ; Chas O'Brien et sa dame, Kingston ; Ovide Leclair, Ottawa ; James Robert, do.

HOTEL DU CANADA. — Arrivés : F X D'Bellefeuille et sa dame, Trois-Rivières ; J W Peachy, Ottawa ; H Meek, Berthier ; A E Gelinas, Yamachiche ; Alf Michaud, Kamouraska ; Emmanuel Pelon, Ste. Anne ; T R Richardson, Warwick ; John Richard son, do ; Mme John Hackett, Belleville ; Mme John Atkins, do ; Dumont Laviolette, St. Jérôme ; Michael Mecoosn, Terrebonne ; Joel Edmonson, do ; Ed Mathewson, Providence ; Gédéon Bourdeau, Laprairie ; P E Roy, Montréal ; A Leboeuf, Fall River ; Jos Poitras, Québec ; Delle Barry, Québec.

BIEN BEAU.—Malgré que l'argent soit bien rare la maison Dubuc, Dessaulles & Cie est incroyablement embêtée tous les jours d'acheteurs. Il est bien vrai que leur assortiment de pelleteries est insurpassable et que les prix sont si bas que personne ne peut leur faire concurrence. C'est au No. 217 rue Notre-Dame et No. 583 rue Ste. Catherine.

PERDU

Mardi, le 13 courant, depuis la Rue Chebotillez à Hochelaga, UN LORIN MONNAIE, contenant un chèque à l'adresse de Mme E. Genest, veuve Cas Colette, endossé par E. J. Parcheneau, de St. Joseph, Hélène, et $2.0 en argent, 2 billets de $2.0 de la Banque Nationale avec les lettres BH et le reste en billets de $1.0 et $.

Une récompense libérale sera accordée à ceux qui le rapporteront à M. T. Bourdeau, Rue St. Pierre, chez MM. Heuzgen & Gauthier.

14 Novembre. 57—q p

DE L'OUVRAGE.

Bureau de placement, pour Hommes et Femmes, Collectionneur, Agents d'Assurances. GIROUARD & PROULX, 30 rue St. Urbain.

Villantombre. 2 nov 1877

On demande à Emprunter $20,000.00

Pour laquelle somme on transportera des droits de faiseur de bonts et on donnera en plus comme sûreté une première hypothèque sur une propriété valant $30,000.00.

S'adresser : B. L. 2011, Bureau de Poste, Montréal.

16 Novembre 58

A VENDRE

UNE BOUILLOIRE de 6 pieds par 2 pieds de diamètre (neuve) grille à 16½ pour restaurants. S'adresser à

FRANCIS BRONET, Plombier, Nos. 64 et 66, Place Jacques-Cartier, 15 Juillet, 235—}

Rapports et Reproductions.

Mgr. Conroy en visite à Sainte Thérèse.

Son Excellence le Délégué Apostolique, Mgr. Conroy, a été l'objet d'une ovation des plus enthousiastes à Ste. Thérèse, jeudi dernier. La démonstration qui a eu lieu, à cette occasion, en l'honneur de l'Abligat de Pie IX, prendra rang parmi les plus belles, dont a été témoin la paroisse de Ste. Thérèse. Cette réception fait le plus grand honneur aux habitants de cette localité, et l'Evêque d'Ardagh et les illustres visiteurs qui l'accompagnaient ont eu une preuve des sentiments qui animent les organisateurs de cette fête, de l'amour et du dévouement qu'ils portent au St. Siège. Tous ceux qui ont eu le bonheur de prendre part à cette démonstration, conserveront longtemps le souvenir des événements qui ont marqué cette journée du 15 novembre, et qui sont, peut-être sans précédent, dans nos campagnes.

A midi moins quelques minutes, le magnifique corps de musique des élèves du collége, sous la direction de M. A. Sauvé, prêtre, saluait l'arrivée de Son Excellence, à Ste. Thérèse ; une foule immense se pressait aux environs de la gare, tous les cœurs tressaillaient de joie et de bonheur, à la vue du représentant du Saint Père, de l'envoyé du St. Siège.

L'A. Charlebois, prêtre-curé, présenta alors, au nom des paroissiens de Ste. Thérèse, l'adresse suivante :

A SON EXCELLENCE MGR. CONROY, Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique en Canada.

EXCELLENCE,

Permettez au curé et aux paroissiens de Ste. Thérèse de vous souhaiter au milieu d'eux la plus cordiale bienvenue et de déposer à vos pieds les sentiments de respect et de profonde vénération dont ils sont pénétrés pour votre personne sacrée.

Déjà, Excellence, depuis les mois du printemps, la voix des feuilles publiques nous avait apporté et votre nom et la renommée de vos mérites, et les hautes fonctions dont vous a revêtu la confiance de la Cour Romaine, et l'écho des paroles solennelles que vous avez prononcées en certaines circonstances plus que ordinaires. Mais pouvions nous espérer pour notre paroisse l'honneur que vous daignez lui faire en ce moment ? Aussi à la première nouvelle de cette visite mille fois bénie, tous les cœurs ont-ils tressailli de joie et de bonheur ; et voici que maintenant nous nous pressons autour de votre personne pour voir de nos yeux l'envoyé du Saint-Siége, le prélat illustre et distingué, le premier Délégué Apostolique qui ait mis le pied sur le sol de notre patrie. Ce jour comptera parmi les plus beaux jours de notre vie, et se transmettant de père en fils le souvenir en vivra longtemps au sein de nos familles.

Vous êtes, Excellence, en ce pays le représentant du Saint Père ; nous sommes tous du Saint Père les enfants soumis et dévoués ; nous compatissons de tout cœur aux malheurs et aux infortunes qui pèsent sur sa tête en ces jours mauvais ; nous voulons le secourir de nos ressources et de nos prières ; et le plus ardent de nos vœux, c'est de pouvoir toujours distinguer en toutes choses la vérité dont il est sur cette terre le phare lumineux, afin que toujours, à la clarté de cette lumière, nous puissions marcher sans hésiter dans des voies droites et sures.

Encore une fois, Excellence, recevez l'expression de votre respect, de notre gratitude et de nos hommages ; et dans l'effusion de votre vaste bonté veuillez répandre sur nous, et sur tous ceux qui nous appartiennent, les grâces et les faveurs de votre bénédiction.

L. A. CHARLEBOIS, Ptre, Curé.

Et tous les paroissiens de Ste. Thérèse de Blainville.

Son Excellence répondit à cette adresse, dans les termes suivants :

Monsieur le Curé, Messieurs les paroissiens de Ste. Thérèse,

Je reçois avec joie l'accueil cordial du digne pasteur et des paroissiens de Ste. Thérèse, et j'apprécie d'autant plus vos attentions, que vous voulez montrer votre respect et votre amour pour le St. Siège dans les témoignages de vénération que vous donnez à son représentant. Dans cette démonstration de dévouement fidèle envers notre Grand Pontife, le Pape Pie IX, vous ne faites que confirmer la réputation si bien méritée de votre Canada.

Depuis le commencement de ces tribulations, le Très Saint Père n'a jamais eu d'enfants plus fidèles, et qui se soient imposés plus de généreux et nobles sacrifices pour sa consolation que ne le fait le public fidèle du Canada.

C'est par une telle conduite que vous avez honoré et conservé la foi que vous ont légués vos catholiques ancêtres et que vous maintenez cet esprit catholique dont j'ai vu tant de preuves depuis mon arrivée dans votre pays.

Ces marques de respect et d'obéissance envers le chef de notre sainte Eglise, sont d'autant plus précieuses, qu'elles viennent d'une population, qui a fait de grands sacrifices pour promouvoir parmi vous la cause de l'éducation catholique. Je me vois environné d'établissements d'éducation qui feraient honneur aux plus grandes cités.

Là vos enfants vont puiser à une source pure les principes de notre bonne foi et les règles de la morale chrétienne. La prospérité de ces maisons de bénédiction est une preuve de l'estime que vous en faites et du soin que vous prenez d'enrichir vos enfants des trésors de science et de religion, qu'ils sont appelés à répandre ensuite autour d'eux.

Acceptez, population fidèle et dévouée, mes remerciments sincères pour cette démonstration si pleine de respect, et c'est de tout cœur que je donne pour vous et pour vos enfants la bénédiction que je suis autorisé à accorder au nom du Souverain Pontife.

Il était alors une heure. Son Excellence prit place dans une voiture à deux chevaux, en compagnie de M. C. S. Cherrier, chevalier de l'Ordre de St. Grégoire et des Révds. MM. Reddy et Charlebois. La foule se mit en marche, au son des joyeuses fanfares et du carillon des cloches de l'église et du couvent, qui sonnaient à toute volée. Les rues qui conduisaient au collége étaient bordées de sapin, le chemin couvert de sable, aux fenêtres et sur les toits des maisons flottaient de nombreux drapeaux, déployant aux vents leurs couleurs variées. Des arcs de triomphe, au nombre de sept, avaient été élevés sur le parcours du chemin que devait suivre la procession ; il est inutile de dire que le coup d'œil que présentait la route jusqu'au collége, était magnifique, et que les inscriptions qu'on remarqui sur les arcs de triomphe étaient bien choisies.

Style des arches avec leurs inscriptions : Arche du dépôt, élevé par les catholiques parlant la langue anglaise et les employés du chemin de fer, style nouveau, élégant, terminé par un cœur surmonté d'une croix représentant une lyre, avec les inscriptions : *Glaire au Vicaire de Jésus-Christ ! Welcome pe son of Erin !*

Arche chez MM. Deslauriers et Mathieu, style d'un genre nouveau.—Inscriptions : *Vive Pie IX l'infaillible ! Béni soit celui qui nous visite !* avec l'écusson de Son Excellence caché dans la verdure.

Arche chez MM Ouimet et Martin, style italien avec inscription : *Amour à Pie IX !*

Arche chez MM. Arbour et Lapointe, style classique, avec les inscriptions : *Reconnaissance au Délégué Apostolique ! La fête du 15 novembre sera longtemps chère à nos cœurs !*

Arche chez MM. Dr. Gauthier et Charbonneau, style byzantin, avec les inscriptions : *Longue vie à Pie IX ! — You are welcome to us all !* Là, au retour du délégué, une couronne émaillée de fleurs est descendue à deux reprises au dessus de son char.

Arche chez M. Paquet, avec inscription : *Bienvenue !*

Arche du Collége, style gothique, flamboyant, surmonté du drapeau britannique et de deux oriflammes.

La foule suivit le délégué apostolique jusqu'au collége, où il fit son entrée dans une des vastes salles de l'établissement, au milieu des accords de la musique. L'évêque d'Ardagh ayant pris place sur le théâtre, avec sa suite distinguée, répondit en latin à deux adresses rédigées dans la même langue. La première fut présentée par le Rév. M. Nantel, Supérieur du Séminaire, au nom des prêtres ; M. Damien Graham, président de l'Académie St. Charles, lut ensuite la seconde adresse, au nom des élèves.

Son Excellence fut conduite peu après à une table somptueuse ; elle avait à ses côtés M. C. S. Cherrier, les Révds. MM. Colin et Verrault, de l'Ecole Normale, Geoffrion, sup. du collége St. Laurent, A. Legaré, du séminaire de Québec, G. Thibault, curé de Longueuil, A. Therrien, chapelain de la Maison de Réforme, A. Labelle, curé de St. Jérôme, A. Thibault, curé de Chambly, M. Jamin, curé de St. Janvier, O. Dubois, curé de Rawdon, C. Ouimet, curé de Lachute, A. Séguin, curé de Ste. Cunégonde ; Colonel, vicaire de St. Eustache, et une foule d'autres membres du clergé.

Le délégué de Pie IX se rendit ensuite au couvent de la Congrégation. La salle était bien ornée, les murs couverts de tableaux, l'art et le bon goût avaient présidé à l'ornementation.

Les élèves du Pensionnat présentèrent l'adresse suivante :

A Son Excellence Monseigneur G. C. Conroy, Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique de Sa Sainteté Pie IX.

Excellence,

Les timides accents d'humbles enfants, comme celles qui composent ce pensionnat, ne seront-ils pas hors de ton dans l'harmonie des concerts de bienvenue, qui partout, ont accueilli l'illustre Visite, dont nous sommes honorés en ce moment ? Nous le craindrions si on ne nous eût appris que rien n'exalte la Grandeur comme la touchante condescendance que lui inspire un sourire bienveillant pour l'extrême petitesse.

A ce secret de notre naïve confiance, qui nous permet l'hommage d'une respectueuse gratitude, pour l'insigne faveur dont nous nous sentons si heureuses, se joint encore, Monseigneur, l'expression des sentiments de vénération profonde, suggérés par la haute mission confiée à Votre Excellence, en qui nos cœurs se plaisent à saluer le plus auguste des Pontifes et le plus aimé des Pères.

Car, que de fois, déjà, notre jeune imagination, grandie par une foi vive et toujours fidèle, a franchi l'immense océan pour aller déposer aux pieds de l'Immortel Vieillard du Vatican, l'offrande des vœux, toujours bénis par Celui qui, aujourd'hui comme jadis, ne paraît endormi au fond du Vaisseau Divin que pour se lever avec plus de puissance et de majesté quand viendra l'instant du suprême triomphe.

Or, comment dire avec quel transport nous accueillions le moment qui réalise en quelque sorte, ce rêve, le plus cher à tout cœur chrétien, à toute âme du Canada surtout ; et, oserons nous ajouter, à chacune des élèves de ce modeste Couvent de Ste Thérèse qui, toutes, suivant la noble impulsion de la grande Sainte, protectrice de ces lieux, ont choisi pour devise ce Credo sublime : Dieu et l'Eglise !

Qu'il plaise donc à Votre Excellence d'agréer ce trop faible tribut, présenté par les mains de l'innocence à l'éminent Prélat devant qui nous nous inclinons avec tant de bonheur, en sollicitant l'inestimable privilége de la Bénédiction Apostolique.

LES ÉLÈVES DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE DAME

Ste. Thérèse de Blainville.

Monseigneur répondit dans son langage ordinaire du cœur, puis se retira avec sa suite, en exprimant sa satisfaction de tout ce qu'il avait vu.

Il était alors quatre heures moins un quart ; Son Excellence laisse Ste Thérèse ; quelques minutes plus tard, après avoir donné une dernière bénédiction aux personnes qui étaient à la gare du chemin de fer.

Triomphe artistique d'un jeune aveugle canadien.

(De *Travailleur*.)

Boston, Mass, 12 Nov., 1877.

M. le Rédacteur,

Je vous écris, tout ému, sur le beau et grandiose succès obtenu par un de nos compatriotes à la salle Beethoven, à Boston, hier soir. Tout le Boston élégant, aristocratique, artistique, s'était donné rendez vous à cette salle. La "Brown's Brigade Band", un des corps de musique les plus marquants des Etats Unis, donnait un concert sacré. Un auditoire choisi se pressait dans la salle.

Après une ouverture d'Herold, la cavatine de Robert le Diable, et un partie d'orchestre, tirée du Faust de Gounod, M. Joseph Lucier, de Worcester, jeune aveugle de 17 ans, fit son apparition, avec son magnifique cornet à la main.

Le jeune virtuose, exécuta le solo "Alexis, de Hartman," morceau difficile, rempli d'arpèges, de contre clefs et d'une portée fatiguante. M. Lucier s'est révélé comme artiste, aussi tout l'auditoire l'applaudit, les artistes les premiers, et il eut les honneurs du rappel ; cette fois il exécuta du "Andante" avec un goût rare et une précision extraordinaire. Je suis fier de notre compatriote, il fait honneur aux Canadiens.

M. Lucier est l'élève de M. H. C. Brown, chef de la "Brown's Brigade Band." Il a suivi les cours des aveugles de l'Institution Perkins, de Boston. M. Lucier n'étudie la musique que depuis trois ans, je n'hésite pas à dire qu'avec cinq autres années d'études suivies, notre jeune compatriote peut devenir un des plus grands artistes des Etats-Unis.

Il jouera dimanche prochain, à la même salle, dans un duo, avec son professeur, M. H. C. Brown.

E. N. LAPRICAIN, Chef de la "Métropolitan Band."

La Récolte en Europe

D'après les renseignements sur la récolte de blé en France, cette récolte serait très bonne dans 2, bonne dans 16, assez bonne dans 29 départements, soit 47 qui auraient lieu d'être satisfaits, ou le peu près. Elle aurait donné des résultats médiocres dans 32, mauvais dans 9 départements ; les maladies ne relèvent au nombre de 41. Ces résultats reproduisent, à bien peu de choses près, ceux de 1876, c'est à dire que la récolte se qualifiera par la moyenne.

En conservant les deux grandes divisions de récolte supérieure et de récolte inférieure, nous relevons dix-huit département qui auront figuré deux années de suite dans la première de ces catégories : Haute Savoie, Eure, Finistère, Haute-Marne, Seine-Inférieure, Aveyron, Cher, Cote-du-Nord, Eure et Loire, Isère et Doire, Jura, Loiret, Lot, Manche, Meurthe et Moselle, Nord, Pas de Calais et Vosges. Vingt et un département n'auront pas été beaucoup plus heureux en 1877 qu'en 1876 ; ce sont ceux de l'Aine, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Côte-d'Or, Dordogne, Drôme, Ille et Vilaine, Landes, Saône et Loire, Savoie, Seine, Tarn et Garonne, Vendée, Haute-Vienne, Ariége, Gard, Gers, Gironde, Lot-et-Garonne, Sarthe ; ce dernier département aura figuré deux années de suite parmi ceux où la récolte s'accuse nettement mauvaise.

L'Algérie accuse une récolte médiocre en orge, la plus importante de ses productions, mauvaise en blés, en avoine, en maïs. Ces renseignements, à peu près définitifs quand ils se rapportent aux régions méridionales et centrales, ne doivent être acceptés que comme des probabilités en ce qui concerne l'Ouest et le nord, où la moisson n'est pas encore terminée.

L'Angleterre a été encore moins heureuse que la France ; on y annonce que le rendement en blés, orges et avoines, restera au dessous de la moyenne ; même résultat en Ecosse et en Irlande, et, ce qu'il y a de pis pour ce dernier pays, c'est que les pommes de terre y ont souffert de l'humidité. L'Italie signale une production irrégulière ; le Napolitain paraît avoir eu une récolte excellente au point de v

EDITION DE 5 HEURES

DERNIERES DEPECHES.

Philadelphie, 16—Les banquiers et les principaux citoyens de la ville doivent offrir un banquet à M. Walsh, qui vient d'être nommé ministre en Angleterre.

Paris, 16—Parmi les membres du comité d'enquête se trouvent Albert Grevy, Renault Casimir Perrier, Louis Leblanc et Jules Ferry.

Versailles, 16—L'élection de Grand Perret, bonapartiste, comme sénateur à vie, a été annulée à la suite d'une erreur dans le calcul des votes.

Le bureau des députés a élu le comité qui doit s'enquérir des abus qui se sont glissés dans les dernières élections. Tous les membres de ce comité qui se compose de 33 députés, appartiennent à la gauche.

Paris, 16—Le *Moniteur*, organe semi officiel, annonce que MacMahon a accepté ce matin la démission de MM. de Broglie et Fourtou, mais leur a demandé de conserver leur portefeuille jusqu'à ce que des successeurs leur aient été nommés. Depuis, MacMahon s'est consulté avec des hommes politiques éminents, sur le dévouement desquels il peut compter. On dit que les membres de la droite du Sénat auront demain une conférence pour s'occuper de la formation d'un nouveau cabinet.

Jeudi, trente sénateurs du parti constitutionnel et du centre droit ont assuré le Maréchal de leur dévouement, mais ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas donner leur appui au cabinet s'il adoptait une politique de résistance.

A l'assemblée préliminaire des sénateurs qui a eu lieu ce matin, M. Buffet, chef du groupe constitutionnel, dont le vote peut tout décider, a déclaré que le salut du pays était en danger, et que le cabinet devrait engager le président à faire un compromis avec les membres modérés de la gauche. M. Bacher a déclaré que lui et ses vingt sept collègues ne consentiraient pas à une nouvelle dissolution de la chambre des députés.

Londres, 16—Un correspondant de Paris télégraphie que si la nouvelle de la résignation du ministère est confirmée, c'est une première satisfaction donnée à l'opinion publique. MacMahon est opposé à la violence et repousse l'idée d'un coup d'état.

Les députés Mitchell et Alain Fergusson se sont battus en duel hier ; dans le cours du dernier débat, ce dernier avait traité son collègue de menteur.

Paris, 16—Le général Grant a visité jeudi la tombe de M. Thiers et y a placé une couronne d'immortelles.

Paris, 16—Pierre Laufrey, sénateur à vie appartenant au centre droit, vient de mourir.

St. Pétersbourg, 16—Le ministre de la guerre a donné les ordres nécessaires pour la mobilisation du reste de l'armée.

Londres, 16—Une dépêche de Veran Kaleh, en date de jeudi, dit que l'assaut de Kars était fixé pour le 13. Les troupes étaient prêtes à la tombée de la nuit, mais à cause du mauvais temps, l'assaut a été indéfiniment retardé.

Paris, 16—Le général Grant continue à être l'objet de la réception la plus flatteuse. Le marquis de Talleyrand Perigord donne un dîner en son honneur le 22, et le Comte de Paris, le 23.

La Commission des Pêcheries a siégé de nouveau jeudi dernier pour entendre les plaidoiries finales des avocats chargés de soutenir les réclamations canadiennes. L'Hon. M. Whiteway, de Terreneuve, a adressé le tribunal d'arbitrage à cette séance de jeudi. Vendredi, M. Doutre a continué l'argumentation de la cause du Canada et finira son plaidoyer lundi, le 19. Il sera suivi de M. T. R. Thompson, du Nouveau-Brunswick, qui parlera probablement ce jour, mardi et mercredi prochains. Après quoi, l'affaire sera abandonnée aux Commissaires pour jugement.

Des dépêches de Pembina donnent quelques détails supplémentaires sur la consommation qu'on dit être formée à Manitoba contre M. Cauchon, successeur de M. Morris. A son arrivée à Pembina, une protestation écrite contre sa nomination lui sera remise par des délégués de Winnipeg, au nom de la province. Si M. Cauchon persiste à vouloir aller occuper son poste, on cherchera à l'en empêcher par la force, et on le brûlera solennellement en effigie à Emerson, localité de la frontière. Il paraît que le mouvement est encouragé par la compagnie de la Baie d'Hudson, qui aurait voulu pour lieutenant gouverneur un de ses membres, M. Donald Smith.

La Compagnie d'Imprimerie de St Hyacinthe, ci-devant propriétaire du *Courrier de St. Hyacinthe*, ayant cessé d'exister, M. P. B. de La Bruère, rédacteur en chef de cette feuille, en est devenu le seul propriétaire.

Un comité de collaborateurs composé d'élèves pensionnaires et externes du Petit Séminaire de Québec, vient de se former et va reprendre la publication de l'*Abeille*, suspendue depuis plusieurs années.

La Compagnie du chemin de fer du Sud Est a intenté une action de $200 000 contre le Passumpsic, comme l'équivalent des dommages que cette dernière lui a causés et elle demande la résiliation du bail.

Nouvelles du Nord-Ouest :

La récolte, cette année, a été abondante ; on estime à six cent mille ou sept cent mille minots le rendement de la semence du blé dont on a déjà exporté une grande quantité.

En moyenne, l'on calcule que chaque acre a produit de 25 à 30 minots. Nous avons déjà dit que l'excédant de la consommation locale serait considérable.

L'an dernier, l'orge ne se vendait guère : le marché en était encombré, ce qui explique la quantité relativement restreinte que nos cultivateurs ont mise en terre, le printemps dernier. Toutefois, l'espèce est de qualité supérieure, et le rendement jugé plus que suffisant pour les besoins locaux.

L'avoine est remarquablement belle, en général, et la récolte est considérable.

Enfin les patates, cet article si précieux pour l'alimentation, ne manqueront pas : on en a recueilli autant qu'il en faut.

L'Assiniboine a commencé à charrier des glaces le dernier samedi d'octobre, et le dimanche suivant dans la nuit le pont s'est formé sur la Rivière-Rouge entre St. Boniface et Winnipeg. Deux jours après, les piétons s'aventuraient sur la glace et les communications un moment interrompues se rétablissaient entre les deux rives.

Le *Protecteur Canadien* se joint au *Travailleur* pour dire à la *République* de Fall River que pour nos compatriotes des Etats Unis, il s'en faut de beaucoup que tout soit pour le mieux dans la meilleure des républiques possibles :

La *République* trouve la situation des Canadiens émigrés ici préférable à celle qu'ils ont quittée. La *République* serait vite désavoué, si elle était obligée de fournir du pain à ceux qui en manquent. Il y a de la pauvreté dans les campagnes du Canada comme ailleurs, sans doute ; mais nous n'avons jamais vu là ce que nous voyons ici tous les jours, tant de faim et tant de misère dans autant de familles. Si la *République* voulait payer le passage de ceux qui regrettent d'être venus !

Le président Hayes a permis aux missionnaires de l'Ordre de St. Benoit de s'établir dans deux Agences indiennes. Des religieuses de cet ordre enseigneront aussi des écoles.

D'après le *Times* de Philadelphie, sur plus de cent élèves qui seront présentés aux examens de l'école militaire de West Point, l'an dernier, cinquante seulement avaient une connaissance suffisante des éléments de ce qui constitue une éducation anglaise passable. Ces élèves avaient été choisis avec beaucoup de soin dans les écoles publiques des différents Etats de l'Union.

On dit que M. Thomas Grant, ex secrétaire de la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, est sur le point d'acheter le *Mercury*.

Le *Mercury* redeviendrait conservateur.

On affirme que le délai pour l'achèvement et la mise en circulation du chemin de fer Waterloo et Magog, est le résultat d'un malentendu entre les directeurs de cette compagnie et les chefs du Vermont Central. On croit, dit le *Progrès*, que la difficulté a été réglée et que l'ouverture aura lieu ces premiers jours.

On lit dans le *Progrès* de Sherbrooke :

M. James von Luer, de Montréal, a passé par notre ville, mardi dernier, revenant des cantons de Dutton, Chesham et Emberton, où il avait été faire des travaux à la recherche de l'or. Il nous en a fait voir plusieurs pépites pesantes comme étant le résultat de ses travaux. L'année prochaine, M. von Luer se propose de faire fouiller activement le terrain de ces trois cantons, car il croit la présence de l'or suffisamment justifiée pour nourrir l'espoir du succès.

PERSONNEL.—M. l'échevin Thibault sera de retour à Montréal mardi prochain.

—Brazeau, un des détenus de la Maison de Réforme de la rue Mignonne a réussi vendredi après-midi à effectuer son évasion. Le sergent Gauthier se mit à sa recherche et réussit à l'empoigner dans le cours de la soirée.

—Vendredi après-midi, un Indien de Caughnawaga a été surpris au moment où il subtilisait une paire de chaussures dans le magasin de M Thomas Doyle, rue St Joseph. Le marchand se lança à sa poursuite et le coquin fut logé au poste du Carré Chaboillez.

COUR DU RECORDER, samedi, 17.—Louis Bélanger, ivre et refusant de payer son coche, $1 ou 8 jours ; Zitique Charpentier, pour avoir troublé la paix dans l'Eglise St. Patrice, $10 ou un mois ; Pierre Bourget, ivresse et assaut sur la police, $2.50 ou quinze jours ; Ellen Hennessey, ivresse et vagabondage, un mois de prison ; Joseph Charbonneau et Alphonse Ménard, vagabondage, chacun $2 50 ou quinze jours ; Sara Morrison, même offense, 85 ou un mois ; Wilfrid Pinsonnault, ivresse, $2.50 ou 15 jours.

UTILE ET NÉCESSAIRE.—"Au quatre Saisons" on offre actuellement des couvertes de laine blanche, pesant 4½ lbs, pour $2.00 la paire, avec des Beavers, des Présidents, des Nap Clothes, les Coatings, des Tweeds Canadiens et Ecossais, des Casimirs à chemises, des Flanelles de toutes couleurs à 35 0,0 meilleur marché que leur valeur.

Il se fera cette semaine et la semaine prochaine une grande vente dans les étoffes à Robes, les matelassés à manteaux et tout notre immense stock de garnitures en plume, braid polonais, passementerie parisienne. Le tout a été réduit plus qu'à moitié prix, et il faut qu'à tout prix ce département soit fondu d'ici au jour de l'an. Avis à ceux qui en auraient besoin. Meilleure chance ne s'est jamais présentée. Avis aux modistes. Venez vite, car les premiers ont toujours le premier choix. Toujours l'enseigne du drapeau "Au Quatre Saisons", 97, rue Notre-Dame. Maison à un seul prix. Fondée en 1858. J. PERRAULT & CIE.

N. B. Nous ne nous faisons pas fort de faire des présents à cœur d'année, mais les bénéfices que la pratique réalise en achetant nos marchandises, sont, de tout cœur, donnés.

COUVERTES.—Au-delà de 1,500 paires de couvertes blanches pure laine, et 200 pièces des célèbres flanelles de Chambly à vendre à de grands sacrifices chez DUPUIS FRÈRES, No. 605, Rue Ste. Catherine.

POPULAIRE.—L'établissement de M. Séz. Dérome, chapelier et manufacturier bien connu, No. 621, rue Ste. Catherine est de plus en plus achalandé, car son stock de pelleteries est choisi et ses prix réduits. M. Dérome vient de recevoir des sets en plumes qu'il peut vendre à $1.50 le set ; que chacun lui fasse une visite.

INVITATION.—Nous inviterons respectueusement toute nos pratiques tant de la ville que de la campagne, à profiter des énormes réductions que nous venons de faire dans le département des tweeds, draps et casimirs. Notre assortiment est le plus complet qui puisse être désiré, et nous garantissons que nos prix sont au moins de 30 par 100 de moins qu'ailleurs.—DUPUIS FRÈRES, 605, rue Ste. Catherine.

RÉDUCTION.—Nous donnons avis que du 1er au 15 Octobre courant, nos marchandises de deuil seront vendues en détail à meilleur marché que les prix des marchands en gros. Par exemple, les paramatas que nous offrons à 30, 35 et 40 cts. la verge valant partout 50, 55 et 60 cts. ; la même proportion de réduction existe sur nos mérinos et nos crêpes ; nos alpacas noirs sont également vendus de beaucoup au-dessous des prix des autres marchands.—DUPUIS FRÈRES, 605, rue Ste. Catherine.

LE NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES No. 285 rue Notre-Dame (en face de chez M. Sharpley & Fils) dont M. Roy est le propriétaire, devient très-populaire, car M. Roy ne livre aux acheteurs que des meubles élégants et bien finis. M. Roy se charge d'exécuter toute commande pour ouvrage de fantaisie, ameublements de salons etc, etc, Il nous fait aussi plaisir d'informer nos lecteurs qu'à cet établissement se trouve le dépôt de la célèbre manufacture de meubles de Magog.

L'HIVER—Par ce temps de crise que nous traversons, quand l'ouvrage est rare et que l'hiver s'annonce sous de si mauvais augures, l'essentiel pour les acheteurs est d'avoir bonne qualité et bon marché et c'est ce qu'ils trouveront en achetant leurs chaussures au magasin de M. C. A. Duclos, à l'encoignure des rues Ste. Catherine et Montcalm, car les personnes qui visitent son établissement sont agréablement surprises de la modicité de ses prix, en même temps de la qualité et du grand choix des chaussures de toutes sortes qu'il offre aux acheteurs.

ON DEMANDE.—Les soussignés demandent deux bons tailleurs de pelleterie, capables de vendre au magasin. Ils informent en même temps le public qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de chapeaux d'automne pour messieurs et pour enfants, et aussi un assortiment considérable de pelleteries pour dames et messieurs qu'ils vendront à meilleur marché que partout ailleurs.—CHAS. DESJARDINS & Cie, 618, rue Ste. Catherine (en face de MM. A. Pilon & Cie.)

BON CONSEIL.—Les mères qui ont guéri leurs enfants de la diarrhée, des convulsions et des maladies des dents, devraient toujours informer leurs amies que c'est au "Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood" qu'elles doivent cet heureux résultat: Prix : 25 cents la bouteille. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

—Nous apprenons avec plaisir que le Dr. Chevalier fait fortune avec sa Pâte de Gomme d'Epinette Rouge. Nous l'en félicitons, car c'est certainement, au dire de tous nos amis, la préparation la meilleure et la plus commode.

—Les personnes qui ont vu les travaux exécutés chez M. Bourgoin No. 305 rue St. Denis par M. Nap. Granger le peintre décorateur bien connu, ont toutes admiré la beauté et le fini de ces travaux artistiques, entr'autres Mme. Perreault qui fut tellement émerveillée, qu'elle donna immédiatement une commande à M. Granger, pour décorer sa résidence No. 115 rue St. André que le public est invité à visiter. L'atelier de M. Granger est au No. 186 rue Montcalm.—a k

CE QU'ON EN DIT.—Quelques faits pour le peuple. Il y a peu de préparations médicales qui ont joui d'une longue popularité. Parmi celles qui ont subsisté se trouve l'Huile Eclectique du Docteur Thomas. Lisez ce qui suit et soyez convaincus. Thomas Robinson, Farnham Centre, P. Q, écrit comme suit :

"Je souffrais du rhumatisme depuis dix ans et j'ai essayé plusieurs remèdes sans succès. J'ai essayé l'Huile Eclectique du Dr. Thomas et depuis je n'ai eu aucune attaque. Je recommande cette préparation à tous."

J. H. Earl, hôtelier, West Shefford, P. Q, dit : "Je souffrais d'une maladie du foie depuis plusieurs années et j'ai essayé plusieurs remèdes sans éprouver de soulagement. J'ai essayé l'Huile Eclectique du Dr. Thomas qui m'a soulagé immédiatement. Il produit toujours son effet. Personne ne devrait s'en passer. J'ai essayé l'huile sur mes chevaux pour des coupures. Il produit le même effet sur les animaux que sur l'homme."

A. Maybee, marchand, Warkworth écrit : "J'ai vendu plusieurs centaines de bouteilles d'Huile Eclectique et le public est d'avis que c'est la meilleure médecine connue. Elle a fait des merveilles en guérissant des maux de gorge et toutes espèces de douleurs. Tout le monde a confiance dans son efficacité."

Joseph Ruson, du township de Percy écrit ; "On me conseilla de me servir de l'Huile éclectique du Dr. Thomas pour un mal de genou dont je souffrais depuis deux ou trois ans. Je n'ai rien connu de pareil pour guérir un mal comme le mien. C'est un bienfait pour le public."

Méfiez-vous des contrefaçons. Demandez l'Huile éclectique du Docteur Thomas. Assurez vous de la signature de S. N. Thera est sur l'enveloppe et si les noms de MM. Northrop et Lyman sont soufflés dans le verre de la bouteille. *N'en prenez pas d'autres.*

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cents.

Northrop & Lyman, Toronto, Ont, propriétaires pour la Poissance.

Note *Eclectique*, choisie et élégante. 45—m

AVIS—A tous ceux qui souffrent des fautes et des imprudences de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, du dépérissement précoce, de l'affaiblissement, etc, etc, j'enverrai *gratis* une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. Joseph T. Inman, Station D. Bible House, New-York City. 18—a A G

GARE—Il est dangereux de traiter une toux en badinant. Un prédicateur nègre disait une fois à ses auditeurs qu'il fallait remercier Dieu de ce que le diable rôdait en rugissant comme un lion, cherchant qui il pourra dévorer. Il pourra attraper un pauvre diable qui ne sait pas qu'il est près de lui, mais lorsque ce dernier entendrait son rugissement, il pourrait s'éloigner ; s'il ne le faisait pas, il meritrait de mourir. Ainsi, lorsque quelqu'un de vous entend le sifflement d'une toux qui nous rappelle le vieux lion, en voyant la consomption rôdant près de soi, chacun devrait recourir au Baume de Cerises Sauvages. Cette préparation est bien connue ; elle a été essayée avec succès pendant 50 ans. Ses propriétés curatives sont sans rivales. 50 cts. et $1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens.

CERTIFICAT.—Montréal, 30 Oct., 1877.—Messieurs Dugal et Lachance, —C'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques lignes pour vous dire le bien que m'a fait l'Onguent du Dr. Cottle. Samedi, le 20 octobre, je souffrais tellement des hémorrhoïdes que je ne pouvais presque plus marcher. Depuis plusieurs jours les souffrances m'empêchaient de dormir. Je commençai à faire usage de votre Onguent samedi soir, je m'endormis aussitôt, et en m'éveillant durant la nuit je fus surpris du grand soulagement que j'éprouvais déjà. J'en continuai l'usage dimanche matin et soir, et lundi matin je me suis rendu à mon bureau parfaitement guéri au grand étonnement de mes patrons et de tous les employés de la maison.

J'ai l'honneur de me souscrire avec considération. Votre tout tout dévoué, etc, F. T. MONNETTE, No. 45, rue St. Constant.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt chez Dugal et Lachance, No. 515 rue Ste. Catherine. 50—um

—Si vous voulez avoir des chaussures à bon marché, comme vous n'en avez jamais eu auparavant, allez à la vente du fonds de chaussures d'une faillite, à l'ancien magasin de M. Pelletier, No 188 rde Notre-Dame et vous serez sûrs d'y trouver ce que vous voulez. Le qualité de ces chaussures ne peuvent être surpassée. Elles se vendent à 50 par 100 au dessous du prix coûtant. RUBENSTEIN.

PHARMACIE—MM. Leduc & Cie., Nos. 191 et 193, rue St. Joseph, ont toujours en mains un assortiment complet de remèdes, produits chimiques, médecines patentées, etc, etc.

On donne un soin tout particulier aux prescriptions des médecins. 127 a

DÉCÈS

—Le 11 Novembre 1877, Dame Marcelina Blanchette, âgée de 19 ans et 8 mois, épouse de M. Pierre Menard, de Omitecok.

PERDU

Sur la rue St. Laurent, entre les rues Craig et Vitré, une MONTRE EN OR dans un petit en cuir.

Une récompense sera donnée à ceux qui la rapporteront à ce bureau.

18 nov—n p 60

AUX HOMMES DE LOI.

L. H

MANUEL DU NOTAIRE

OU

Traité Théorique et Pratique et Formulaire Général du Notariat,

CONTENANT :

1o L'Acte concernant le Notariat, de 1875
2o Des Explications de droit et de pratique sur chacun des actes qui peuvent être passés devant Notaire ;
3o Les Formules variées de ces actes ;
4o Le Tarif des honoraires des Notaires, de 1876 ;
5o Une Table alphabétique des matières

PAR

PETRUS HUBERT

Notaire aux Trois-Rivières, Membre de la Chambre des Notaires de la Province de Québec.

1 volume in-18 (format du *Code de Procédure Civile de Dorion*), solidement relié

PRIX : $2.00
" par la malle..... 2.00

En vente à la Librairie de BEAUCHEMIN & VALOIS, 256 et 258, rue Saint-Paul. Montréal, 16 mai 1877. 207

PRESBYTERE

Des soumissions seront reçues jusqu'au HUIT DECEMBRE prochain, pour le réparation du presbytère de St. Laurent.

Les syndics ne s'obligent pas à recevoir la plus haute ou la plus basse soumission.

Pour les plans et devis s'adresser à M. le Curé de St. Laurent.

LES SYNDICS

17 nov.—ts 60

Avis Public

THOMAS SAUNDARS, de la cité de Montréal, charretier, ayant été interdit, pour ivresse habituelle, les hôteliers et toutes autres personnes sont requises d'en prendre avis et de ne conduire en conséquence.

WILLIAM W. ROBERTSON, Curateur.

19 nov.—sl 60

Province de Québec, District de Montréal. } Cour de Circuit. No. 19 S.

Alfred Hébert, Demandeur, vs. Joseph Dagenais, Défendeur.

Le 26me jour de Novembre mil huit cent soixante et dix sept, à 10 heures de l'avant midi, en la cité de Montréal, au domicile du dit défendeur, no 116, rue Sydenham, seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur en argent comptant, tous les biens meubles saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc.

P. ARCHAMBAULT, B. C. S.

Montréal, 17 Novembre 1877—59

F. J. BISAILLON

AVOCAT

486.-Rue Craig-486

CENTRAL

17 janvier

J. G. H. BERGERON, B. C. L.

AVOCAT

212, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

sept.—m k

Hotel Richelieu.

M. I. B. DUROCHER remercie le public de l'encouragement libéral qu'il lui a donné et désire l'informer que depuis qu'il a acheté l'Hôtel Richelieu il y a fait des réparations qui lui permettent d'offrir 125 chambres élégamment meublées aux pensionnaires ou familles qui veulent avoir une bonne pension pour l'hiver.

Prix modérés.

9 nov—m c 52

PROCUREZ-VOUS

UN ESTIME

DE LA

Lovell Printing & Publishing Co.

Relieurs de Livres de Compte et de toutes sortes de Livres.

23 & 25, RUE ST, NICHOLAS

MONTREAL.

Pour vos Livres de Comptes et Impressions de tout genre.

Cette Compagnie possède les plus grandes facilités pour l'exécution de tous ouvrages d'une manière supérieure et avec promptitude.

Ils sollicitent une commande d'essai.

JOHN LOVELL, Directeur-Gérant.

16 Novembre 1877. 59—une k

AVIS

Ayant acheté les livres dans la faillite de OCTAVE LEVERT, épicier, les personnes endettées sont priées de payer chez le soussigné d'ici à trente jours, après cette date des poursuites seront intentées.

T. GIROUARD, Agent,
No. 10, rue St, Gabriel, 2me étage.

8 nov.—bl m p

DEUIL.

Nous venons de recevoir trois caisses de marchandises de deuil que nous vendons à de bonnes conditions.

ILS RELUISENT.

Un bel assortiment de lustré noir, couleurs et qualités diverses ; la plupart sont sans envers.

Nous avons des alpacas depuis 11½ la verge.

Qualités supérieures d'alpacas noirs à 12½, 15, 18 et 20c la verge.

Belle qualité de brilliantine reversible à 21c la verge

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de crêpes et cachemirs noirs et autres marchandises de deuil.

Aussi un bel assortiment de crêpes venant des meilleures manufactures.

BELLES ETOFFES.

On dit que notre assortiment d'étoffes et robes est le plus considérable et le mieux assorti de toute la Puissance.

HUIT CENTS SEULEMENT

Notre wincey croisé Homespun, de toutes couleurs, à 8c seulement et se vend rapidement.

L'OSBORNE.

Nous avons vendu presque toutes nos serges à 13c, mais nous avons reçu un magnifique lot de bonne serge Osborne pour robes, nuances diverses, que nous vendons à 13c la verge. C'est une excellente étoffe.

Nous défions la compétition.

Pour notre département de robes, nous avons des marchandises depuis 8c jusqu'à $2 50 la verge. Notre assortiment pour toutes les qualités est irréprochable.

LOT MÊLÉ.

Nous avons un lot mêlé d'étoffes à robes, nuances diverses, que nous vendons à 18c la verge seulement.

TOUT LAINE.

Nous avons du serge tout laine depuis 20c, et du Alpaca impératrice, nuances nouvelles, depuis 30c.

N'OUBLIEZ PAS

Que nous avons le meilleur lot de flanelle qui soit en ville.

Bonne flanelle Canton, depuis 8c.

Flanelle rouge tout laine, depuis 18c.

S. CARSLEY,

393 & 395, RUE NOTRE-DAME

15 Novembre. 57—r

IMPORTATION D'AUTOMNE

IMMENSE REDUCTION

CHEZ

C. FILIATRAULT

No 550

Rue St. Laurent

2e porte de la rue Ste. Catherine

FACADE DU MAGASIN PEINTUREE EN ROUGE.

Marchandises de Deuil

Mérinos français et anglais,
Cachemire, paramattas français et anglais,
Astatis, drap impératrice, drap de Londres,
Corté Royal, crêpé impérial,
Cobourg noir, bonne valeur pour 12c la verge,
Crêpe Courtauld de tout prix à partir de 50c la verge,
Mohair à jupons à moitié prix.

Toutes les marchandises ci-haut mentionnées seront vendues à 33 par cent meilleur marché que leur valeur.

Soie noire pour robes de 70c la verge en montant. Les satins Bonte sont sacrifiés.

Grande assortiment d'indienne couleur solide pour 4, 5, 6c. la verge.

Grande variété d'alpacas noir de 10c. la verge en montant.

La brillante noire de 25c la verge est reconnue comme valant 40c

Le tailleur attaché à mon établissement a témoigné une forte somme d'argent pour apprendre un nouveau système, d'un maître Tailleur de New-York, afin de pouvoir donner aux habillements pour Messieurs la coupe la plus élégante que l'on puisse désirer.

Les manteaux de dames sont aussi coupés sur le même système, en conséquence ces deux départements ont été considérablement augmentés.

Tricots et Diagonals pour habillements et pour manteaux de dames vendus à moitié prix.

Bon tricot pour $1,00 la verge.

Les tweeds anglais et écossais sont importés directement, et mes tweeds canadiens sont achetés des meilleures manufactures.

Mes draps et casimirs noirs sont de la célèbre manufacture de MM. Starks à Bros., Angleterre.

Grandes couvertes de laine blanches pour $1 80 la paire et plus.

Le bas prix des wineys surprend les acheteurs.

Coton jaune d'Hochelaga pour 6c la verge.

200 dz corps et caleçons seront aussi sacrifiés.

Cashmir à chemises et flanelle grise de Chambly au prix des manufactures.

Immense assortiment de serge grise et noire pour pardessus d'automne.

C. FILIATRAULT,
550, Rue St. Laurent.
[2ème porte de la Rue Ste. Catherine.]

14 Septembre. 5—g

"AU QUATRE SAISONS"

Grande Importation de Marchandises d'Automne, achetées sur les marchés Européen, Américain et Canadien,

Au Public acheteur de la Ville et de la Campagne

LISEZ BIEN CECI.

Il se fait de nos jours des escroqueries inouïes, sous le rapport de dépenses pour annoncer, et principalement dans la ligne des marchandises sèches : certains marchands s'arrogent le droit de vouloir faire croire au public qu'il n'y a qu'eux qui font des sacrifices qu'il n'y a qu'eux, qui sont *annonceurs honnêtes*, qu'il n'y a qu'eux qui donnent les cotons et les indiennes. Nous ne venons pas aujourd'hui vous dire la même chose, et nous aurions certainement tort de venir imposer de telles choses à un public intelligent et connaissant. Nous venons seulement vous apprendre que notre Stock d'Automne est maintenant au complet, et que la pratique peut y trouver le plus grand choix de marchandises de goût et des plus variées que nulle part ailleurs. Comme toujours, l'acheteur aura à se féliciter de l'honnêteté de notre système de commerce. Toutes nos marchandises étant achetées pour de l'argent comptant, nous ne craignons pas de dire qu'il y a de grands avantages de venir faire vos achats à notre maison. Comme la maison est reconnue avoir eu depuis vingt ans qu'elle existe, un seul prix, nous croyons devoir ajouter que cela ne demande aucun commentaire il suffit de dire que quiconque suit cette règle n'a pas besoin d'autres recommandations. En ce qui concerne le rapport des moyens, qui ont beaucoup à faire dans les achats de marchandises, nous défions qui que ce soit d'acheter à meilleur marché, et à des conditions plus avantageuses que nous.

Nous avons résolu et nous voulons que le public acheteur sache que tous ces avancés sont véritables ; pour preuve nous vous demandons de nous honorer d'une visite et de lire la liste de nos prix pour la saison d'Automne, et nous sommes certain que vous serez convaincus de la franchise de nos avancés.

LISTE DES PRIX.

Marchandises de Deuil.

Alpacas Noirs à 11c. 12½. 15c. 17c. 18c. 20c. 25c. 30c.

Le glacé de ces Alpacas est superbe, prix payement la ligne de 20 et 25c.

Les pratique nous disent qu'ils valent 40 et 60c. partout ailleurs.

Cordis Noirs de Perse
" " Sélan
" " Victoria
" " Russell
" " Grecs
" " Cable
Merinos français Noirs
Paramattas "
Cobourgs "
Cachemires "
French Twill "
Crêpes Courtaulds "
" " Gauffs
" " Entrelacés

La qualité, le prix, rien ne laisse à désirer pour défier toute concurrence ; d'ailleurs la maison a le plus riche département de Deuil de la ville.

ETOFFES A ROBES.

Notre ligne du 5c. "nouveaux patrons" et nos delaines Américaines à 7½c font sensation. La quantité en est très limitée. Nos serges de 10 12 et 15c font l'étonnement de ceux qui les achètent.

Les lignes de plus hauts tissus ne rencontrent rien pour leur faire concurrence soit dans le goût ou le prix.

MATELASSES POUR MANTEAUX

Notre ligne de $1.50 fait dire à tout le monde qu'ils n'ont jamais rien vu de pareil et les plus difficiles sont satisfaits. Nous avons trois patrons engagés que nulle autre maison peut vous montrer. Nous avons aussi des lignes de plus haut et plus bas prix d'une égale valeur. Huit modistes dans l'établissement sous l'habile direction d'une coupeuse de haute expérience.

COTONS ET INDIENNES.

Dans ce département nous dirons seulement que nos cotons blancs commencent à 6c. Nos cotons jaunes à 5c, nos indiennes américaines à 5c et tous les degrés de qualité seront vendus à des prix excessivement bas. En ce qui concerne la vente de ces marchandises, nous ne craignons personne sur la qualité. Chaque pratique a la liberté de se faire donner la quantité de verges qu'elle désire, malgré qu'en grand nombre nous disent que nos cotons et indiennes de 5c. sont bien mieux que ce qu'elles ont vu partout ailleurs.

TWEEDS, COATINGS, TRICOTS

Anglais, Ecossais et Canadiens.

Va la crise qui révèle *la guerre et le massacre épouvantable* qui viennent d'être déclarés, nous avons résolu de sacrifier des marchandises plus que tous l'avons fait encore à venir aujourd'hui et nous sommes sûres de remporter une victoire éclatante sur nos adversaires si redoutables, ceux qui se disent *seuls annonceurs honnêtes*.

Un regard sur les prix que nous annonçons à ce département, convaincra les plus incrédules que nous sommes en mesure de faire concurrence à quiconque le soit.

Nous vendons un beau et bon tweed à 40c.

Nos lignes de 50c. 60c 75c et $1.00 sont d'une valeur à défier le gros même.

Nos coatings et tricots de $1 25, $1 50 et $1 75 sont d'une richesse et d'une valeur insurpassable.

Nos lignes de $2.00, $2.25 et $2.50 valent $3.00, $3.50 et $4.00 partout ailleurs.

GRANDE EXHIBITION

DE

Fleurs plumes, chapeaux, rubans et toutes soieries propres à la mode. Après les maisons de gros, c'est sans contredit la plus belle et la plus grande exhibition qu'il y a à Montréal. Les prix de nos chapeaux commencent à 35c. pour de très beaux chapeaux d'enfants. Nous recevons toutes les semaines de New-York des nouveautés dans les chapeaux, patrons de robes et de manteaux. Une modiste de la plus haute expérience préside constamment à la confection des modes.

LAINAGES, FLANELLES, CORPS ET CALEÇONS.

Ce Département est trop long à énumérer, cependant, les spécialités qu'il renferme méritent un mot en passant. Les flanelles et les couvertes sont quelque chose d'inouï dans le prix, la pesanteur, la qualité et le goût. Les corps et les caleçons seront vendus aux prix de la manufacture. Nos couvertes blanches tout laine pesant 4½ livres pour $2.00 la paire sont introuvables. Cotons coutils 2ème qualité 10c. 1ère qualité, 15c.

DEPARTEMENT DES BAS.

Ce département renferme toutes les grandeurs depuis la 0000 jusqu'au extra outsize pour Dames, Messieurs et Enfants.

Nous espérons que le public acheteur nous fera justice en nous honorant d'une visite, et nous sommes sûrs que chacun y rencontrera les plus grands avantages.

N'oubliez pas l'adresse à l'enseigne du drapeau :

"AU QUATRE SAISONS,"
97, — Rue Notre-Dame, — 97

J. PERREAULT & CIE.,
Maison Fondée en 1858.

21 Septembre. 11—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

VENTE PAR ENCAN DE

Fruits Nouveaux

Aux magasins de MM. Gillespie, Moffatt & Cie, rue St. Gabriel

Lundi, 19 courant, à 2 P.M.

EX S.S. "STRATHTAY,"

Endommagé à l'extérieur par la poussière du charbon.

RAISIN SUR COUCHE—10 boîtes Black Basket ; 60 de Loadres ; 156 de ordinaire ; 19 demi de ; 108 quart de.
MUSCATELS—219 boîtes.
SEEDLESS—16 btes et 25 mattes (50 lbs chaque.)
VALENCE—112 btes, 28 lbs chaque.
FIGUES—110 pqts 25 lbs chaque ; 50 mattes 50 lbs chaque ; 12 de 50 lbs chaque ; 9 boîtes 28 lbs chaque.
AMANDES—2 boîtes 28 lbs chaque.

Après quoi, par ordre du consignataire, et sans aucune réserve :

102 boîtes Raisin de Valence.
203 demi-boîtes do
95 mattes do Seedlers.
136 boîtes do Muscatel Seedlers.

Après quoi, s'ils sont arrivés :

100 qrts de magnifique Raisin en grappes Almeria.

Conditions, argent comptant et le droit d'encanteur.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

58

Acte de Faillite de 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

JOSEPH BRUNET, de la Cité de Montréal, entrepreneur et commerçant,

FAILLI.

Le Syndic soussigné vendra par encan public, aux Bureaux de Lajoie, Perrault & Seath, Nos. 64, 66 et 68, Rue St. Jacques, en la cité de Montréal,

LUNDI, LE 19 NOVEMBRE

A DEUX HEURES P.M.,

les propriétés suivantes :

Les lots connus et désignés comme Nos. 130, 131, 132, 133 134 et 135 de la subdivision du lot officiel No. 903, du quartier St. Louis, mesurant chacun 20 pieds de front par 72 pieds de profondeur, mesure anglaise, faisant face à la rue Droleet, en la cité de Montréal.

Le lot connu et désigné comme No. 13 de la subdivision du lot officiel No. 651 du quartier Saint Louis, mesurant vingt-quatre pieds de front par 108 pieds 9 pouces de profondeur, mesure anglaise, faisant face à la rue Ste. Elizabeth, en la cité de Montréal.

Les lots connus et désignés comme Nos. 1228, 1229, 1230, 1231, 1261, 1265, 1266, 1267, 1268, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, sur le lot officiel du quartier Ste. Marie, chaque lot mesurant 40 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, mesure anglaise, faisant face à l'Avenue Colborne et à la rue Paris, en la cité de Montréal.

Le lot connu et désigné comme No. 15 sur le plan officiel de la Côte de la Visitation, près Montréal, mesurant 40 pieds de front par 100 pieds de profondeur, ayant front sur la rue Paris.

Les lots connus et désignés comme Nos. 109, 1042 et 1043 de la subdivision du lot officiel No. 15 du Village de St. Jean Baptiste, chaque lot mesurant 20 pieds de front par 75 pieds de profondeur, mesure anglaise ; le premier ayant front sur la rue Droleet et les deux derniers sur la rue Ste. Elizabeth.

Pour toutes informations, s'adresser au soussigné,

L. JOS. LAJOIE, Syndic.

Bureau de Lajoie, Perrault & Seath, Montréal, 13 Novembre 1877. 58

Modèles nouveaux et élégants de Gaziliers en cristal et bronzés, Sofas, Tables, Tabourets p

COMMERCE

{ Bureau de La Minerve. Montréal, 16 Nov. 1877.

Temps pluvieux.

Température observée à l'ombre par Hearn, à Harrison, Opticiens, No. 241 Rue Notre-Dame. 16 Nov. 1877.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
48s	48s	50s

Maximum.	Minimum.	Moyenne.
50s	42s	46

D'après la marque de baromètre

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
29 95	29 93	30.04

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 16 Nov. 1877.

Or: ouvert à 107⅝, monté à 107¾ et fermé à 107⅝.

Greenbacks ont été achetés de 2⅞ à 3, et vendus de 3⅛ à 0.

Change sur New-York, vendu 2⅛ à 2⅜

Change sur Londres 4 85 à 4 86,

Traites d'or, pair à 0 d'escompte.

Bons Argent Américain, de 7 à 8.

MARCHAND & LYMAN,

Courtiers, coin des Rues St. Jacques St. François-Xavier

COTES DES FONDS

STOCKS.	VALEUR.	DIV. dern. six mois.	VENDEUR.	ACHETEUR.
BANQUES, ETC.				
Montréal	200	3 p.c.	169½	169
Ontario	100	4 p.c.	99½	98
British N. America	50	2 p.c.	...	...
Dominion of Canada	100	3½ p.c.	176	174
People	50	2 p.c.	58½	58
Molson	50	4 p.c.	103	102
Toronto	100	4 p.c.	165	164
Jacques-Cartier	50	———	50½	50
Eastern Townships	100	3½ p.c.	67½	67
Karchands	50	4 p.c.	108	106
Ottawa	100	3½ p.c.	...	116
Quebec	100	3½ p.c.	...	108
National	50	3½ p.c.	...	98
Union	50	3 p.c.	50	...
Ville Marie	50	———	50½	50
Exchequer	60	———	...	99
Canadian	100	3 p.c.	70	67
Stadacona	50	4 p.c.	90	80
Jacques-Cartier	100	———	...	79
Federal	...	———	...	114
Capitale	100	———	...	...
Standard	100	———	90	...
Mercantile Coal	...	15 p.c.	...	—
Eastern Townships Bank	100	———	100	...
Montreal Mining Co.				
G T R 1st pref. Bonds				
Stock on Chemin de Fer Champlain & St. L. 6 p.c.			87½	...
Sterling et 4 p.c.	40	3½ p.c.	124	122
Télégraphe de Montréal	100	3½ p.c.	90	80
Stk. de Rav. Richelieu et Ontario	100	3 p.c.	72	71½
Stk. des Chars Urbains	50	———	60	59
Stk. du Gaz	40	5 p.c.	15½	14½
Barnard's Engraving	50	4 p.c.	1 00	...
Stk. de Prêt et Crédit Fonc.		4½ p.c.		109
Sec. Reg. à Mech. Co.	200	5 p.c.	L F	...
Stk. d'Ass. de Québec	100	6 p.c.	...	88
Montr. Invest. Ass. Stock	100	———	...	...
Stk. Outlets M. Co.	100	———	80	...
Bonwell Man. Co.		———	10	...
Mont. Warehousing Co.	50	———	10	...
Rapide Printing		———	55	...
North Am. Oil Co.		6 p.c.	80	70
Montreal Building Ass.		———	...	104
Montreal Loan & Mortgage		———	...	...
Gold Brook Q'z Mills Co.		———	100	...
Belling & Fishing Co.		———	70	...
Artic and G. F. & S. Co.		———	...	...
Western Assurance		———	92½	92
Royal Canadian Ins.		———	90	...
Académie de Musique		———	...	...
West End Building Soc'y		———	...	...
Dominion Stock	100	———	...	101
Dominion Bonds		———	...	...
Déb. du Gouvern. 5 p.c.		———	...	...
Déb. du Gouvern. 5 p.c.		———	...	...
Déb. du Gouvern. 5 p.c.		———	...	...
Déb. du Gouvern. 6 p.c.		———	...	...
Déb. du Gouvern. 6 p.c.		———	103	101
Bons du Havre 5 p.c.		———	...	...
Stock 7 p.c. " Montréal	200	———	...	177
Stock 6 p.c. "	200	———	...	103
Equitable Co-Operation Montreal		———	101	101
Bons de l'Aqueduc "		———	103	103

CHANGES.

Banque de Londres, 60 jours ... 107½ à 108
Traites en or de ... pair à 0
Traites de New-York à 15 jours ... 107½ à ---

REMARQUES

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal—25 à 163¾, 25 à 163¾, 25 à 163¾, 25 à 163, 25 à 163¾, 25 à 163¾, 25 à 164¾

Banque Consolidée—25 à 83.

Banque des Marchands—30 à 67¾, 2 à 67¾, 10 à 67¾, 15 à 67¾, 10 à 67½, 5 à 67¾

Banque du Commerce—8 à 121.

Cie du Richelieu et Ontario—10 à 71¾, 25 à 71¾, 5 à 71¾, 20 à 71¾.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal—25 à 163¾, 25 à 163¾, 25 à 163¾, 15 à 163¾.

Banque Consolidée—25 à 82¾

Banque des Marchands—5 à 67¾.

Banque de Commerce—5 à 120¾.

Télégraphe de Montréal — 50 à 121, 25 à 121¼, 25 à 121¾, 25 à 121¾, 15 à 121¾, 100 à 121¾, 25 à 121¾, 10 à 121¾, 25 à 121¾.

G. A. & G. BEDDER,
Courtiers,
No. 46, rue St. Jean,
Salisses de la Banque d'Epargne
ne-de-chaussée.

Montréal, 16 Nov. 1877.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA BOURSE AUX GRAINS.

Montréal, 16 Nov. 1877.

Le marché est tranquille.

FARINS,—par quart de 196 lbs.

	$ c.	$ c.
Supérieur Extra	5 85	à 5 90
Superfine extra	0 10	à 0 70
Fancy	5 45	à 5 50
Extra du printemps	5 35	à 5 40
Superfine	5 10	à 5 15
Spécial pour Boulangers	5 45	à 5 65
Fine	4 60	à 4 70
Supérieur	3 40	à 3 65
Ancienne	2 75	à 3 00
Farine en sac de 80 lbs. Gras de p. 100 lbs	0 00	à 0 00
Farine en sac de la Cité	2 77½	à 2 82

FARINE D'AVOINE.—$4 40 à $4 50

BLE DU CANADA — Ventes : No. 1 du printemps à $1 21 en magasin ; no. 2 de $1 17 à $1 18

BLE D'INDE—56c à 57c.

POIS—78 à 80c par 66 lbs.

AVOINE—Nominale 27 à 29c.

ORGE—55c à 57½c.

BEURRE — 12½c à 16c de commun à bon ; bon beurre d'automne 17c à 19c ; de choix, 20 à 21c.

FROMAGE, par lb.—Actif ; 11½ à 12½c par souvent.

LARD—Transp., $16 75 à $17 50 pour convoyx mess et $15 00 à $15 50 pour ...

PORCS ABATTUS—De $5 75 à $6 25.

SAINDOUX. — 11c en tinette ; 11c à 11½c en seaux.

LACAGES—Poisson tranquille premier $3 72½ à $3 77½. Poissons lourds 4.45 à 4.50 par premiers

Chicago, 16—Farine, reçu 00,000 qrts ; expédié 00,000 qrts

Blé—Reçu 39 000 mts ; expédié 61.000 ... de 0 00 à 1.06½ pour novembre ; 1.06½ pour décembre.

11.00 a.m.— Ferme, de 1 06½ à 0 00 pour déc. ; 1.08½ pour Novembre ; 1 04½ pour les vagues de l'année.

Blé-d'inde—Reçu 93,000 mts ; expédié, 154,000 mts.

9.30 a.m.—Ouvert à 41½c pour nov.

11.00 a.m.— Ferme, de 44½c à 44½c pour Novembre ; 0½c à 47½c pour Décembre.

Avoine—Reçu, 30,000 mts ; expédié, 8,000 mts.

11.00 a.m. — Irrégulier, à 23c pour Novembre ; 23c pour Décembre.

Orge—Reçu 21,000 mts ; expédié 14.0 0c

9 45 a.m—Lard — $00 00 pour déc ; 00 00 pour nov. ; 12 42½ pour Janvier.

9 45 a.m — Saindoux — $9 00 pour déc ; 8 00 pour Janv.

Milwaukee, 16—Blé—Reçu 137,000 mts ; expédiés 280,000 do.

9 35 a.m—$0 00 pour décembre ; 1 08 pour nov.

11 05 a.m—$1 09 comptant ; 1 08½ pour Nov ; 1.07½ pour Déc ; No 3, 1 05

PRODUITS REÇUS—16 Nov.

	G.T.R	Canal &
Blé	2410	9(513
Farine	3100	.....
Alcools, qrts	22	.....
Whiskey et Esprit de Vin, qrs	93	.....
Beurre, lbs	35	61
Fromage, btes	407	.....
Orge, mts	78	47
Cuir, rlx	78	.....
Porcs abattus	44	44
Avoine	.....	25
Pois	.....	13000

MARCHE AUX ANIMAUX.

Montréal, 16 Nov. 1877.

Bœufs, 1re qualité, par 100 lbs	$ 2.50	à 3.00
" 2e et 3e	2.00	à 2.00
Vaches à lait, chacune	20.00	à 27.00
" extra	28.00	à 4 . 0
Veaux, 1re qualité	2.00	à 3.00
" 2e "	5.00	à 6.00
" 3e "	2.50	à 3.00
Moutons 1re qualité	3.00	à 3.50
Agneaux, 1re qualité	2.50	à 3.50
" 2e "	1.75	à 2.25
Cochons, 1re qualité	5.00	à 5.25
" 2e "	4.00	à 4.50

Foin, 1re qualité, par 100 bottes	10 00	à 11.00
Foin, 2me qualité	8.00	à 11.00
Paille, 1re qualité	7.00	à 8.0
Paille, 2me qualité	6 00	à 7.00

MARCHE BONSECOURS.

FARINE.

Montréal, 16 Nov. 1877

De blé par 100 lbs	$2 80	à 0 00
D'avoine do	0 10	à 2 20
De blé-d'inde do	1 40	à 1 40
De sarrasin do	2 00	à 2 00

GRAINS.

Blé par minot	0 00	à 0 00
Pois do	0 93	à 1 00
Orge par poche	—	à —
Avoine par poche	0 80	à 0 90
Sarrasin minot	0 65	à 0 65
Maïs do	2 00	à 2 20
Blé-d'inde do	0 50	à 0 60

LEGUMES

Patates par poche	0 80	à 0 00
Fèves par minot	1 25	à 1 50
Oignons par tortil	1 20	à 1 50
Carottes par panier	0 30	à 0 50
Betteraves	0 30	à 0 50
Navets par panier	0 30	à 0 45
Choux par dos	0 15	à 0 35
Panais par panier	0 50	à 0 00
Piments, do	1 00	à 0 00
Céleris, par dos	0 25	à 0 40

FRUITS.

Pommes par quart	2 00	à 4 00
Oranges, par caisse	$ 00	à 3 25
Citrons par caisse	12 00	à 13 00

LAITERIE.

Beurre frais par douzaine	0 18	à 0 20
Beurre frais par lb	0 20	à 0 25
Beurre salé par lb	0 18	à 0 22

DIVERS.

Sucre d'érable par lb	0 07	à 0 10
Sirop par gallon	0 00	à 0 00
Miel par lb	0 10	à 0 12
Saindoux par lb	0 12	à 0 00
Lard frais par 100 lb	6 50	à 7 00
Jambon	0 13	à 0 14
Bœuf frais par 100 lb	2 50	à 3 25

VOLAILLES.

Dindes par couple	1 25	à 1 5
Oies do	1 40	à 1 60
Canards do	0 50	à 0 60
Poulets do	0 55	à 0 60
Poules do	0 50	à 0 55

GIBIER.

Canards sauvages p. couple	25	à 3 00
Canards noirs do	0 00	à 0 00
Plaviers, par dos do	—	à —
Bécasses par couple	0 70	à 0 80
Coqs de Bruyères do	1 10	à 1 25
Pigeons do	0 15	à 0 17
Perdrix do	0 40	à 0 50
Bécasses do	2 00	à 2 25
Tourtes par douzaine	—	à —
Lièvres par couple	0 00	à 0 20

ALCALIS.

Potasse	3 70	à 3 75
Perlasse	4 85	à 4 40

SOCIETE DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

On achète des parts de cette Société. S'adresser au Bureau de

MM. FORGET & FORGET,
No. 10, Rue St. Jacques.

2 Novembre. 46—qn

SOCIETE DE CONSTRUCTION DU COMTE D'HOCHELAGA.

Quatre Appropriations seront octroyées LUNDI, le 19 Novembre prochain, à 8 heures P.M., au Bureau de la société.

Par ordre,

H. JEANNOTTE, Notaire,
Sec.-Trés.

29 Octobre 1877. 43—

COMPAGNIE D'ASSURANCE (COMMERCIAL UNION,) de Londres, Angleterre.

CAPITAL.....£2,500,000 Stg.

Les assurances contre le FEU et sur la VIE sont reçues à des conditions très-favorables.

Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.

FRED. COLB,
Agent-Général.

12 Juin. 119 a k

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS

Crédit Litteraire et Musical

POUR L'ACQUISITION DE

LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de

Littérature,
Droit,
Sciences,
Beaux-Arts, etc.

ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du catalogue Abel Pilon & Cie

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU
17, Cote St. Lambert,
MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPECIMENS

18 Mai.—a 185

AVIS.

La CITE DE MONTREAL, par son Conseil et Procureur soussigné, donne par les présentes avis public que LUNDI, le VINGT QUATRIEME jour de DECEMBRE prochain, à ONZE heures du matin, au Palais de Justice de cette cité, elle présentera par le ministère de son dit Conseil et Procureur, à la Cour Supérieure, dans et pour le district de Montréal, dans la province de Québec, une requête demandant à la dite Cour de choisir et nommer en vertu de l'Acte de la Législature 37 Vic. chap. 51, trois personnes capables et désintéressées pour agir en qualité de COMMISSAIRES, pour fixer et déterminer conformément au dit Acte les prix et compensation à être accordés pour le lot ou morceau de terre ou bien fonds ci-après mentionné et désigné, que la dite Corporation de la Cité de Montréal a décidé d'acquérir par résolution passée le douze NOVEMBRE courant, pour l'élargissement des rues St. Paul et St. Vincent en face de la propriété de C. S. Cherrier, dans le quartier Est de la Cité, et pour remplir les autres devoirs imposés aux dits Commissaires par la loi, savoir :—

Un morceau de terre sans bâtisses ni érigées, commençant à l'encoignure nord des rues St Paul et St. Vincent, allant dans une direction nord-ouest le long du côté est de la rue St. Vincent pour une distance de 103 40 pieds linéaires jusqu'à la rue St. Amable ; de là dans une direction nord est le long de la rue St. Amable pour une distance de 11 35 pieds linéaires ; de là dans une direction sud est, parallèle à la rue St. Vincent, pour une distance de 97 5 pieds linéaires ; de là dans une direction nord est parallèle à la rue St. Paul, pour une distance de 6 0 pieds linéaires ; de là dans une direction sud est, parallèle à la rue St. Vincent, pour une distance de 3.83 pieds linéaires ; et de là dans une direction sud-ouest pour une distance de 39 23 pieds linéaires, le long de la rue St. Paul jusqu'au point de départ : contenant une superficie de 1261.3 pieds carrés, le dit morceau de terre étant la partie sud-ouest du lot No. 95 du Plan et Livre de Renvoi officiels pour le quartier Est de la cité de Montréal, le tout tel que spécifié sur le plan homologué du dit quartier Est.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en pieds et décimales anglais.

ROUER ROY,
Procureur, Corporation de Montréal.

[Pour être publié dans la *Minerve* et le *National* les 16 et 17 Novembre courant.]

AVIS.

LA CITÉ DE MONTREAL, par son conseil et Procureur soussigné, donne par les présentes avis public, que LUNDI le VINGT QUATRIEME jour de DECEMBRE prochain, à ONZE heures du matin, au Palais de Justice de cette cité, elle présentera par le ministère de son dit conseil et procureur, à la Cour Supérieure, dans et pour le district de Montréal, dans la province de Québec, une requête demandant à la dite Cour de choisir et nommer en vertu de l'Acte de la Législature 37 Vic. chap. 51, trois personnes capables et désintéressées pour agir en qualité de COMMISSAIRES, pour fixer et déterminer conformément au dit Acte les prix et compensation à être accordés pour le lot ou morceau de terre ou bien fonds ci-après mentionné et désigné, que la dite Corporation de la Cité de Montréal a décidé d'acquérir par résolution passée le douze NOVEMBRE courant, pour l'élargissement des rues St. Paul et St. Vincent en face de la propriété de C. S. Cherrier, dans le quartier Est de la Cité, et pour remplir les autres devoirs imposés aux dits Commissaires par la loi, savoir :—

Un morceau de terre sans bâtisses ni érigées, commençant à l'encoignure nord des rues Saint Martin et Saint Joseph allant dans une direction nord-ouest pour une distance de 108 pieds linéaires le long de la rue Saint Martin sur une profondeur de 7 5 pieds linéaires en conformité du nouvel alignement montré sur le plan homologué du quartier Saint Antoine, contenant une superficie de 810 pieds ; le dit morceau de terre étant la partie sud-ouest du lot 16 du plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint Antoine de la dite cité de Montréal, le tout tel que spécifié sur le plan homologué du dit quartier Saint Antoine.

Toutes les dimensions ci-dessus sont en pieds et décimales anglais.

ROUER ROY,
Procureur, Corporation de Montréal.

Montréal, 15 novembre 1877.

[pour être publié dans la *Minerve* et le *National* les 16 et 17 novembre courant.]

OR.

Une grande chance de faire de l'argent. Nous demandons dans chaque ville une personne pour recueillir des abonnements pour une publication illustrée pour les familles à très-bon marché. N'importe qui peut agir avec succès comme notre agent. Les ouvrages d'art les plus élégants sont donnés gratuitement aux abonnés. Les prix de l'abonnement est si bas que tout le monde souscrit. Un de nos agents rapporte qu'il fait plus de $30 par semaine. Une dame prend nos agences et obtient trente 400 souscripteurs en dix jours. Tous nos agents font de l'argent. Un donne des échantillons gratis ainsi que les directions et les détails. Il n'en coûte rien pour commencer. Si vous désirez une occupation profitable envoyez-nous votre adresse. S'adresser au "People Journal," Portland Maine.

7 Novembre. A 49—au 52 a

Henry A. White

Agent-Général d'Immeubles etc., Courtier d'Assurances, etc.,

171, RUE St. JACQUES, MONTREAL

Argent à prêter sur première hypothèque.

Lots à Bâtir à échanger contre des maisons.

14 juillet—a k 155

34 CITY COUNCILLORS, près de la Cathédrale Anglaise.

MADAME de MESLE, de PARIS, élève de Giacomo Bartolomy, Professeur au Conservatoire de Paris, est prête à enseigner le CHANT et le PIANO à sa résidence ou à domicile, leçons particulières.

Madame de Mesle, de Paris, le lundi, 1er Octobre, ouvrira un cours de CHANT et SOLFEGE pour deux centaines les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Termes, payables d'avance, $1 par leçon.

15 sept. 6

Mad. C. F. G. LAVIOLETTE

Professeur de Piano et de Chant

Adresser au No. 306, Rue Dorchester, de 9 à 4 heures. 20—au p

Ethier & Pelletier

AVOCATS,

20, Rue St. Gabriel.

M. ETHIER, M.D., B.C.L.
L. CONRAD PELLETIER, B.C.L.

15 Juillet. 254—au k

F. J. BISAILLON

AVOCAT

206.—Rue Craig—206

17 Janv.

J. G. H. BERGERON, B. C. L.

AVOCAT

212, RUE NOTRE DAME, MONTREAL

sept.—au k

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

ARRANGEMENT D'AUTOMNE.

Steamer de la Malle Royale entre Montréal et Québec et les ports intermédiaires.

Le vapeur *Québec*, Capt. J. B. Labelle, et le vapeur *Montréal*, Capt. R. Nelson, partiront tous les jours (dimanche excepté) pour Québec, à 6 heures.

Le vapeur *Trois Rivières*, Capt. Duval, part tous les Mardis et Vendredis, à une heure P.M.

Le vapeur *Berthier*, Capt. L. H. Rey, part pour Berthier tous les Mardis, Jeudis et Samedis à 2 heures p.m., faisant jonction à Lanoraie, avec le Chemin de Fer de Joliette.

Le vapeur *Chambly*, Capt. Fra. Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 1 heures P.M., faisant jonction à Sorel avec le vapeur *Montcalm* à Fort pour St. François et Yamaska.

Le vapeur *Terrebonne*, Capt. H. Leforce, part tous les Mardis, Vendredis et Samedis pour le Bout de l'Ile, à 1.00 heures P.M.

Bureau pour les billets et les cabines au No. 123, Rue St. Jacques et au Quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

Bureau Général : No. 228, Rue St. Paul, Montréal.

ALEX. MILLOY, Agent du Trafic.
J. B. LAMBRE, Agent Général.

6 Novembre 1877. 50—r

La Compagnie de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, 29 Oct. et jusqu'à avis contraire, le Vapeur "LAPRAIRIE," Capt. Dumas, partira, *autant que possible*, aux heures suivantes, les Dimanches et Fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal
7 00 A M	8 00 A M
10 00 A M	3 00 P M

J. BROSSEAU,
Secrétaire.

39

1877 1877

SERVICE PAR VAPEURS

ENTRE

Longueuil et Montréal

Depuis 6 A.M., jusqu'à 7 P.M.

A dater du 16 Octobre courant, le service entre LONGUEUIL et MONTREAL, se fera, autant que possible, comme suit :

DE LONGUEUIL AU PIED-DU-COURANT

SES JOURS OUVRABLES.

DE LONGUEUIL.—A 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hrs. A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6 et 7 hrs P.M.

DU PIED-DU-COURANT.—A 6½, 7½, 8½, 9½, 10½ et 11½ hrs A.M., Midi, ½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, et 7½ P.M.

LES DIMANCHES.

DE LONGUEUIL.—A 8½ hrs. A.M., 1, 2, 3, 4, 5 et 6 hrs. P.M.

DU PIED-DU-COURANT.—A 9 hrs. A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures P.M.

16 Octobre 1877. 37—r

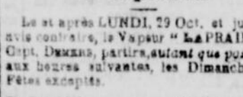

VAPEUR CULTIVATEUR

CHANGEMENT D'HEURES

A dater du 15 Octobre courant, le vapeur CULTIVATEUR laissera son quai à Montréal les Mardis et Vendredis, à une heure P.M. De même des Trois-Rivières les Dimanches et Mercredis à une heure P.M., permettant ainsi d'arriver à Montréal entre onze heures et minuit.

Par ordre,

F. MARCHESSAULT,
Gérant.

16 oct.—31 m p

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa

LIGNE DES VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL et OTTAWA

LIGNE DU JOUR.

Vapeur "Peerless," Vapeur "Prince of Wales."

Les passagers iront à la gare Bonaventure à 7 hrs A.M. Des trains partent pour Lachine en rapport avec les vapeurs pour Ottawa et les ports intermédiaires.

Bagage étiqueté.

Repas et cabinets extra.

Les vapeurs d'Ottawa traverseront les rapides de Lachine.

Des Billets d'Excursion pour Carillon à moitié prix pour aller et retour (bons pour un jour seulement.)

Les passagers pour les célèbres Sources Caledonia débarquent à l'Original. Billets de retour à prix réduit.

Les touristes trouveront cette route l'une des plus pittoresques du Canada.

Le vapeur du marché, *Dagmar*, part de Montréal les Mercredis et Samedis à 6 hrs A.M. et le Carillon les Lundis et Jeudis à 6 hrs A.M.

Le fret pour tous les points sur l'Ottawa sera expédié avec vitesse.

Bureau du fret, 57, rue de la Commune. Billets au bureau de la Compagnie, 13 rue Beaverhall, ou au bureau du Grand Tronc.

R. W. SHEPHERD,
Président.

118 r

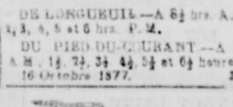

LES VAPEURS DE LA MALLE DE LA

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

Commenceront leurs voyages réguliers entre

MONTREAL et OTTAWA

SAMEDI, 31 COURANT.

Les passagers partiront par le train de 7 a.m. pour Lachine, tous les jours (Dimanches exceptés.)

9 avril. 155

VAPEUR MILFORD

CAPT. L. C. COUVRETTE

Est maintenant au QUAI du MARCHE et prêt à recevoir de fret pour ST. JEAN, P. Q. et les ports intermédiaires. Durant la saison, il partira de Montréal les MARDI et VENDREDI, à 5 P.M. De retour, il partira de St. Jean les LUNDI et JEUDI, à 6 A.M.

Pour le fret et le passage, s'adresser à bord.

CAPT. L. C. COUVRETTE.

18 oct.—216

1877. 1877.

LIGNE MAGNIFIQUE DES

Vapeurs pour le Saguenay

Les Vapeurs de 1ère classe bien connus,

"ST. LAWRENCE," Capt. M. Lecuyer,
"UNION," " E. Hamel,
"CLYDE," " P. Turgeon,

partiront comme suit du quai St. André, Québec :—

MARDIS et VENDREDIS, à 7 heures A. M., le "St. Lawrence," pour Chicoutimi et Ha ! Ha ! Bay, arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

MERCREDIS et SAMEDIS à 7 heures A M, l'"Union" pour Ha ! Ha ! Bay, arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac, correspondant à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial.

VOYAGES DE JOUR POUR QUEBEC

Jeudi, 13 Septembre, le "St. Lawrence," partira de Murray Bay pour Québec à 8 h. a.-m.

LIGNE DE KAMOURASKA.

Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7 a.m.

On pourra se procurer des billets de retour et des cabinets au No. 133 rue Saint Jacques, et sur le quai, Bassin Richelieu.

ALEX. MILLOY,
Agent.

Montréal, Août 1877 291

Compagnie Générale Transatlantique

Entre NEW YORK et le HAVRE avec escale à PLYMOUTH [G.-B.] pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne faisant pour le continent [cabines pourvues de sonnettes électriques] partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

Labrador, capitaine..... 28 Nov. 11 00 A M
France, Trudelle..... 12 Déc. 10 00 A M
Canada, Frangeul..... 26 " 10 00 A M

Prix de passage pour le Havre :

Première cabine [vin compris]	$100
Deuxième — —	$ 65
Troisième — —	$ 35

Prix du passage pour Plymouth, Londres, ou toute autre station d'Angleterre :

Première cabine (vin compris)	$95 à $100
Deuxième, do	65
Troisième, do	35

Billets aller et retour à prix réduits donnant droit à l'embarquement sur le France soit en Angleterre.

Entrepôt $27, or, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et couvertures.

Les paquebots marqués d'une astérisque [*] ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui veut sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inouïs de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

LOUIS DE BRIAN, Agent,
55, Broadway.
D. MASSON & Cie,
Agents pour Montréal.

27 Septembre 7—r

LIGNE ALLAN.

SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1877—Arrangements d'Été—1877

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits sur La Clyde, en fer à double angle.

VAISSEAUX.	TON.	COMMANDANT
SARDINIAN	4100	Capt. Dutton
CIRCASSIAN	3000	Lt. Smith R. N. R.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown
SARMATIAN	3000	Capt. A. D. Allred
HIBERNIAN	3434	Capt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks
SCANDINAVIAN	3000	Capt. H. W. Wylie
PRUSSIAN	3200	Capt. Ketchie
AUSTRIAN	2700	Capt. H. Wylie
NESTORIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	2600	Capt. Graham
PERUVIAN	3650	Lt. Smith R. N. R.
MANITOBAN	3150	Capt. McDougall
NOVA SCOTIAN	3000	Capt. Richardson
CANADIAN	2600	Capt. Niel McLean
ACADIAN	1930	Capt. Cabel
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas. Scott
WALDENSIAN	2900	Capt. J. G. Stephen
PHŒNICIAN	2600	Capt. Menzies
NEWFOUNDLAND	1600	Capt. Myline

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool partiront voile de Liverpool, chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour recevoir la malle et les passagers entre les Malles et les passagers pour Londonderry et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUEBEC

Moravian	25 Oct.
Sardinian	27 "
Peruvian	3 Nov.
Polynesian	10 "
Sarmatian	17 "
Circassian	24 "

Prix du Passage de Québec.

Cabine ..... $80, $70 et $60

[selon l'accommodation.]

Intermédiaire	$40 00
Entrepont de Montréal	30 00

Les steamers de la ligne de Glasgow partiront voile de la Clyde tous les MARDIS, de Québec tous les JEUDIS.

DE QUEBEC

Manitoba	vers le 1er Oct.
Canadien	" 18 "
Wardensian	" 1er Nov.
Manitoba	" 17 "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas vendues à moins d'être payées d'avance.

Les passages de cabine qui fournissent les devront payer en droit de débarquement de 2 par bouteille.

Pour fret et autres détails s'adresser à Portland, à H. & A. ALLAN, 25 & 27 J. L. FARMER ; A Bordeaux à LAFITTE & VANDER CRUCE, ou E. DEPASS & Cie ; à Quebec, à ALLANS, RAE & Co ; au HAVRE, à JOHN M. CURRIE et Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE ROMANOS, rue du 4 Septembre ; à Anvers, à RICHARD HEANS ; à Rotterdam, à F. PITMAN & SOON ; à Hamburg à W. GILDER & HUGO ; à Belfast, à HARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow à JAMES & ALEX ALLAN, 70, Quay ; à Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN, BROS, James street ; à Chicago, à ALLAN & Co., 72 La Salle Street ; en 8 à

H. & A. ALLAN,
Cette dernière Corville et Commerce.

55, — RUE ST. JACQUES, — 55

Entrepot de meubles de la Manufacture de Gibraltar, de Memphremagog.

Toujours en main des meubles de toutes espèces à des prix excessivement réduits.

M. H. C. LAMOUREUX, Propriétaire.

N. B.—Chaises en bois communes et tous les autres meubles vendus ici à meilleur marché que partout ailleurs.

11 juillet. 241—a k

T. PREFONTAINE & Cie.

Sont à recevoir plusieurs cargaisons de beau pin sec, en planches 1x10, 1¼ et 1½ pouces.

AUSSI.

Epinette et Pruche de toutes les épaisseurs qu'ils vendront à très-bas prix.

Les acheteurs sont près de voir notre Stock et nos prix, avant d'acheter ailleurs.

Clos : No. 92 rue Sanguinet et sur les Quais vis-à-vis la rue Jacque-Cartier.

16 août. 233—r

D. PARIZEAU

MARCHAND DE

BOIS de SCIAGE

A constamment en mains toutes les sortes de bois nécessaires à la construction, y compris bardeaux, lattes, etc., aux plus bas prix du marché.

Bureau et Clos : 520, Rue Lagauchetière, ancienne place d'Affaires de Préfontaine & Parizeau, et sur les qu